



TEAMCONSULTING

Conjoncture RH Algérie

Newsletter Décembre 2020 - N° 105

Inflation

+2,3% à novembre 2020

Caisses de sécurité sociale

Sous pression suite à la double crise économique et sanitaire

Indice de développement humain

L'Algérie recule de 9 places en 2020

Demandeurs d'emploi dans les wilayas du nord

Suppression du certificat de résidence

Importation de véhicules de moins de 3 ans

La mesure demeure inapplicable

Industrie pharmaceutique

Dépôt des programmes d'importation des matières premières

De nouveaux billets de banque en 2021

Selon le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane

Règlement budgétaire 2018

La Cour des comptes révèle les anomalies

Production en hydrocarbures

Recul à hauteur de 8% en 2020



Sommaire

Indicateurs / Climat social

P.03

Emploi et formation

P.08

Informations sectorielles

P.11

Economie

P.33

Indicateurs / Climat social

Inflation : Le taux annuel moyen est de +2,3% à fin novembre 2020

Le taux d'inflation moyen annuel en Algérie est de +2,3 % à fin novembre dernier, a-t-on appris jeudi dernier, auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à fin novembre 2020, est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant du mois de décembre 2019 à novembre 2020 par rapport à la période allant de décembre 2018 à novembre 2019.

La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du prix du mois de novembre par rapport à celui du mois d'octobre 2020, est de -0,4%, a indiqué l'Office. En termes d'évolution mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont connu une baisse de 1,6%, conséquence d'une baisse des prix des produits agricoles frais qui ont été caractérisés par une décroissance de 3,8%.

En dehors de la hausse des prix de la pomme de terre (+9,2%) et des poissons (+3,8%), l'ensemble des produits relevant de la catégorie des produits agricoles frais a observé des baisses. Cette tendance baissière a touché les prix des fruits (-1,9%), les légumes (-15,7%), la viande de poulet (-9,9%) et les œufs (-2,3%), détaille l'organisme public des statistiques.

Source : El Moudjahid 26.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/inflation-le-taux-annuel-moyen-est-de-2-3-a-fin-novembre-2020-3270>

Algérie : Le pouvoir d'achat des ménages s'effondre sur fond de covid-19

En attendant l'introduction du vaccin anti-Covid-19, la situation sanitaire demeure encore incertaine, et bien des secteurs d'activités restent encore frappés d'immobilisme, à l'instar des transports.

La crise sanitaire a par ailleurs laissé exsangue une certaine frange de travailleurs. Le dernier rapport livré par l'Organisation internationale du travail (OIT) semble donner un aperçu qui colle à cette réalité, notamment en Algérie. Il informe, sur la base d'une étude globale qui recense plusieurs pays, dont ceux de la région MENA, que les salaires mensuels ont baissé ou ont progressé de manière plus lente au premier semestre 2020 en raison de la pandémie de Covid-19 dans deux tiers des pays pour lesquels l'OIT dispose de chiffres officiels.

Source : Maghreb Emergent 29.12.2020

Lien : <https://maghrebemergent.net/algerie-le-pouvoir-dachat-des-menages-seffondre-sur-fond-de-covid-19/>

Produits alimentaires : La Flambée des prix décriée par les associations

La hausse des prix des produits alimentaires a affecté le pouvoir d'achat des citoyens qui s'interrogent sur les raisons de ce phénomène.

Les prix de certaines denrées alimentaires ont connu des augmentations qui variaient entre 10 et 30 dinars, voire davantage pour les pâtes et leurs dérivés. Le lait en pack

a connu une hausse de 20 dinars et le kilogramme de café de 10 dinars, les bouteilles d'huile de deux litres de 20 dinars alors que les produits de nettoyage ont connu une hausse allant de 20 à 30 dinars.

Le président de la commission nationale des distributeurs des produits alimentaires, Walid Messaoud, a, dans une déclaration à El Moudjahid, imputé cette hausse à la pénurie et l'impact de la pandémie du coronavirus sur la demande mondiale en particulier sur les céréales en raison de la baisse de la production mondiale et la réduction des quotas d'importation pour certains pays, notamment les lentilles, les haricots et les pois chiches.

Source : El Moudjahid 23.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/produits-alimentaires-la-flambee-des-prix-decriee-par-les-associations-3174>

Lutte contre la covid-19, Confinement sanitaire à domicile : Reconduction pour 15 jours dans 34 wilayas

Levée de la mesure de suspension du transport urbain durant les week-ends | Certains commerces devront cesser toute activité à partir de 19 heures

Les mesures de confinement sanitaire à domicile de 20 heures au lendemain à 5 heures pour prémunir contre tout risque de propagation du coronavirus (Covid-19) ont été reconduites pour 15 jours à compter du jeudi 17 décembre 2020, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre ayant sanctionné une rencontre du gouvernement, présidée hier par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

Voici le texte intégral du communiqué :

«En application des instructions de Monsieur le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et l'autorité sanitaire, le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, a décidé des mesures inhérentes au dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19).

Source : El Moudjahid 16.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/lutte-contre-la-covid-19-confinement-sanitaire-a-domicile-reconduction-pour-15-jours-dans-34-wilayas-2946>

Covid-19 : Remboursement dès demain des tests de dépistage

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a annoncé, hier mercredi, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, qu'à partir du 1er janvier 2021, les actes médicaux destinés au dépistage du Coronavirus Covid 19 seront remboursés par la Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés (CNAS) et la Caisse nationale de sécurité sociale des travailleurs non salariés (CASNOS).

Ces indemnités concernent les actes médicaux suivants, à savoir le dépistage par scanner thoracique, remboursé à

hauteur de 5000 dinars, le dépistage par test PCR Covid-19, dont le montant du remboursement est fixé à 3500 dinars et le dépistage de la Covid-19 par test antigénique qui est remboursé à hauteur de 1500 dinars, selon la même source.

Source : AlgérieEco 31.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/31/covid-19-remboursement-des-demain-des-tests-de-depistage/>

Recueil d'indicateurs sociaux et économiques : Lancement d'une enquête

Une enquête statistique dédiée à recueillir les indicateurs sociaux et économiques au niveau des communes et wilayas du pays sera transmise aux responsables locaux durant le mois en cours, a indiqué, hier à Alger, le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Mounir Khaled Berrah. En marge d'une réunion avec les représentants de plusieurs départements ministériels consacrée au renforcement du maillage statistique local, le ministre a fait savoir que dans cette phase de lancement des travaux statistiques au niveau local, «il est attendu la production d'une série d'indicateurs sociaux économiques qui seront limités dans la phase actuelle à l'évaluation des potentialités locales, d'une part, et au suivi des indicateurs de cohésion sociale, d'autre part». Selon M. Berrah, cette réunion a pour but de permettre d'apporter un appui au lancement des travaux statistiques au niveau des communes et des wilayas, et de la finalisation du canevas de recueil des informations statistiques dont la transmission est imminente en direction des wilayas à travers le territoire national.

Source : El Moudjahid 09.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/recueil-d-indicateurs-sociaux-et-economiques-lancement-d-une-enquete-2649>

Le monde du travail en crise

De nombreux secteurs sont impactés par la crise et les conséquences sont importantes pour la classe ouvrière. Certains secteurs comme les services et le fret sont à l'arrêt. D'autres ont vu leur activité ralentie, tandis que le secteur de la construction, pourvoyeur de main-d'œuvre, est paralysé depuis plusieurs mois.

Des milliers d'entreprises ont vu leur situation financière aggravée pour arrêt de leur activité depuis neuf mois. Rien que dans le transport, la SNTF, la compagnie Air Algérie, le Métro d'Alger, le SNTMV ont perdu des dizaines de milliards de dinars.

Le ministre des Finances a évalué à près d'un milliard d'euros les pertes des entreprises publiques à cause de la crise sanitaire. Celles du secteur privé n'ont pas encore été chiffrées. Mais de nombreux commerces, notamment les restaurants, les cafés ou les agences de voyages, risquent de déposer carrément le bilan.

Ils sont fermés depuis le 19 mars dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de la Covid-19. Mieux, les sombres perspectives économiques, estiment bon nombre d'observateurs, ne peuvent qu'exacerber les tensions sociales et freiner la relance de l'activité des différents secteurs.

Source : El Watan 31.12.2020

Lien : <https://www.elwatan.com/edition/actualite/le-monde-du-travail-en-crise-31-12-2020>

Impactées par la double crise économique et sanitaire

Les Caisses de sécurité sociale sous pression

La double crise économique et sanitaire met sous les caisses de sécurité sociale. C'est le cas surtout de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) qui a déboursé en 2020, pour les soins des assurés et leurs ayants droit, plus de 110 milliards de dinars.

La Cnas a également octroyé aux pharmacies d'officine plus de 1 600 milliards de centimes pour les encourager à s'approvisionner en médicaments génériques. "Toutes ces dépenses font vivre à la Cnas une pression terrible", affirme le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El-Hachemi Djaâbouh.

La même situation est vécue par la Caisse nationale des retraites (CNR) qui fait face à un déficit évalué à 780 milliards de dinars. La solution, pour résoudre cet épineux problème, est de bénéficier de crédits sans intérêts auprès du Fonds national de l'investissement (FNI), estime le ministre.

Source : Liberté 30.12.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/les-caisses-de-securite-sociale-sous-pression-351613>

Gérants des marchés : Appel à un effacement de la dette

La commission nationale des locataires des infrastructures commerciales vient de lancer un appel aux pouvoirs publics en vue d'étudier un éventuel effacement des dettes cumulées des gérants des marchés durant la période de confinement.

Lors d'une rencontre hier au siège de l'Association nationale des commerçants et artisans algériens, Karim Grine, vice-président de cette commission a fait remarquer qu'une «fermeture administrative a été imposée, pratiquement depuis mars 2020, à cause du Coronavirus et les locataires et gérants sont aujourd'hui tenus à régulariser leur situation en payant des mensualités sachant qu'ils n'ont pas travaillé. Nous n'avons pas choisi cette situation, si nous avons alors fermé boutique, c'est dans le souci d'assurer une stricte application des mesures exigées par le contexte sanitaire. Nous n'avons fait que répondre à l'appel de fermeture de ces espaces, sachant que la mensualité de location varie entre un et quinze millions de DA ; c'est dire à quel point la location de ces infrastructures commerciales est coûteuse».

Source : El Moudjahid 14.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/gerants-des-marches-appel-a-un-effacement-de-la-dette-2842>

La crise sanitaire menace les transporteurs privés : Appel à une indemnisation et à l'allègement des charges

Le secteur des transports est l'un des plus touchés par les répercussions de la pandémie connaissant de grandes difficultés, en dépit de la reprise de l'activité avec des conditions strictes, dans la réduction du taux de remplissage de 50%. Un ensemble de conditions sanitaires a été également mis en place pour assurer la reprise de l'activité de taxi. Cependant, toutes ces mesures n'ont pas empêché une forte baisse des revenus du transport, où

des centaines de transporteurs se sont retrouvés au chômage.

En effet, selon le président de la Fédération nationale des chauffeurs de taxi, Mohamed Benzineb, les mesures prises pour faire face à la pandémie ont causé de lourdes pertes. «Notre activité quotidienne a chuté à 3% et nos revenus à 15%, outre la restriction du transport interwilayas et l'absence de liquidités. Tous cela n'a fait qu'accentuer les difficultés de plus de 150.000 chauffeurs de taxi», dit-il.

Source : El Moudjahid 05.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/la-crise-sanitaire-menace-les-transporteurs-privés-appel-a-une-indemnisation-et-a-l-allegement-des-charges-2474>

Belmihoub estime à 500 000 le nombre d'emplois perdus à cause de la pandémie

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la prospective, Mohamed Cherif Belmihoub, a estimé, ce mardi, à 500 000 le nombre d'emplois perdus en Algérie à cause de la pandémie du coronavirus (Covid-19).

« On n'a pas des chiffres officiels mais on peut estimer la perte d'emploi à 500 000 postes minimum », a indiqué le ministre délégué dans une déclaration à la Chaîne 3.

Belmihoub a précisé que parmi les secteurs les plus touchés, celui des services de base, restaurants et cafétérias, qui emploie beaucoup de monde. « La chute des activités dans ce secteur avoisine les 88 %, selon des données officielles de l'Office national des statistiques », a-t-il dit.

Le ministre délégué a indiqué que le deuxième secteur très impacté c'est le BTPH avec une baisse d'activité de 20 à 25%.

Source : AlgérieEco 01.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/01/belmihoub-estime-a-500-000-le-nombre-demplois-perdus-a-cause-de-la-pandemie/>

BTPH : Plus de 4000 entreprises ont cessé l'activité en 2020

Plus de 4000 entreprises activant dans le secteur du bâtiment (BTPH) ont mis la clé sous paillason en 2020, en raison de de la situation économique du pays, aggravée par la crise sanitaire due à la Covid-19.

« Plus de 4000 entreprises du BTPH ont cessé toute activité », a déclaré au journal El Watan, le porte-parole de l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA), Aidh Moussa, qui a relevé que le secteur vit une situation très difficile.

Le porte-parole de l'AGEA a expliqué qu'en plus de l'impact du coronavirus, « beaucoup d'entreprises n'arrivent pas à recouvrer leurs créances, elles n'ont pas de projets et sont dépourvues de l'accompagnement des banques ».

Source : AlgérieEco 30.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/30/btph-plus-de-4000-entreprises-ont-cesse-lactivite-en-2020/>

Les travailleurs de German paralysent le complexe ENMTP

Au neuvième jour de grève, les travailleurs de German ont opté hier pour le blocage de l'accès à l'ensemble du complexe industriel ENMTP de fabrication de matériel de travaux publics (ex-Sonacome) de Aïn Smara, près de Constantine. Privés de salaires depuis plusieurs mois, les

protestataires font face à une situation sociale devenue insoutenable, et ont eu recours à cette action extrême, faute de dialogue.

Leur action a en effet provoqué la paralysie de toutes les usines du complexe, exception faite de Rheinmetall, société de fabrication de véhicules spéciaux, appartenant à l'armée.

Le complexe compte, en plus de German, Somatel (production de pelles, chargeurs, niveleuse) Somatel-Liebherr, filiale de Somatel (production de matériels de terrassement nouvelle génération), Sofare (société de fabrication de rétrochargeurs), Europactor Algérie et Unité centrale de pièces de rechange (UCPR). Il emploie plus de 2000 travailleurs.

Source : El Watan 24.12.2020

Lien : <https://www.elwatan.com/edition/actualite/les-travailleurs-de-german-paralysent-le-complexe-enmtp-24-12-2020>

Le gouvernement peine à indemniser les travailleurs impactés par les mesures de confinement

L'indemnisation des travailleurs sous contrainte de soumission aux mesures de confinement, en raison de la pandémie du Coronavirus, semble être un vrai casse-tête pour le gouvernement Djerad.

Ce mardi, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub, a affirmé sur les ondes de la radio nationale, qu'il subsiste un réel problème relatif à l'indemnisation des travailleurs dits en confinement, qui consiste à trouver une procédure adéquate quant à la mise en œuvre de cette opération.

Pendant, le ministre a assuré que la tutelle a pris toutes les dispositions nécessaires à la protection des droits et la préservation des emplois des travailleurs touchés par la crise sanitaire.

Source : Maghreb Emergent 29.12.2020

Lien : <https://maghrebemergent.net/le-gouvernement-peine-a-indemniser-les-travailleurs-impacts-par-les-mesures-de-confinement/>

80% des ingénieurs informaticiens algériens partent à l'étranger

L'expert algérien en cyber-sécurité, Abdelaziz Derdouri, a fait savoir, jeudi, que 80% des ingénieurs informaticiens algériens partent à l'étranger trois ans après la fin de leur formation.

Intervenant dans l'émission «LSA direct» du Soir d'Algérie, l'expert en cyber-sécurité a relevé qu'actuellement il y a un grand nombre de pays dans le monde qui enregistre un grand déficit diplômés en informatique, de l'ordre de 1 000 postes à pourvoir au Canada, un taux de 45% de manque dans beaucoup d'autres pays alors qu'aux États-Unis, le manque s'élève à 300 000 postes.

L'expert a lancé un appel aux autorités pour protéger les informaticiens algériens confrontés à «un grave problème d'hémorragie». Qualifiant le phénomène de départ des informaticiens algériens à l'étranger de «grave», il a déploré le fait qu'«il ne soit pas aussi bien médiatisé que celui de l'exode des médecins algériens ».

Source : AlgérieEco 05.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/05/80-des-ingenieurs-informaticiens-algeriens-partent-a-letranger/>

Fortunes offshore : les Algériens détiennent 3,3 milliards \$

Les fortunes détenues à l'étranger par les Algériens sont estimées à 3,3 milliards de dollars, selon le rapport fait par l'ONG Global Alliance for Tax Justice et publié le 11 novembre dernier.

En termes de recettes fiscales, l'Algérie accuse un manque à gagner de 492,7 millions de dollars chaque année en raison de l'abus fiscal. Concernant l'optimisation fiscale auquel se livrent les entreprises, l'Algérie accuse un manque à gagner de 434,7 millions de dollars.

Les 3,3 milliards de dollars de fortunes offshore détenues par les Algériens représentent 1,5% du PIB (produit intérieur brut) du pays, entraînant ainsi un manque à gagner de 58 millions de dollars, explique le même document. Les fortunes détenues à l'étranger par les Tunisiens sont estimées à 2,2 milliards de dollars. Les avoirs offshore détenus par les Libyens sont de 4,5 milliards de dollars et de 3,7 milliards de dollars pour les Marocains.

La principale vulnérabilité commerciale de l'Algérie entraînant des flux financiers illicites est l'importation. Le partenaire commercial de l'Algérie le plus responsable de cette vulnérabilité est la Chine (18%), suivi de la France (9,1%) et de l'Italie (8,4%), selon le même rapport.

Source : AlgérieEco 01.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/01/fortunes-offshores-les-algeriens-detiennent-33-milliards/>

Ziane Mohammed. Docteur en sociologie à l'université Constantine 2 : «A Ali Mendjeli, on a reproduit les bidonvilles dans des unités de voisinage»

– Comment expliquez-vous sociologiquement le phénomène de la violence, qui demeure l'une des particularités de la nouvelle ville Ali Mendjeli ?

Tout d'abord, le phénomène de la violence n'est pas particulier à la nouvelle ville Ali Mendjeli, mais c'est une variante caractérisant l'ensemble des villes à travers le monde en général et en Algérie en particulier.

Cependant, certaines formes d'expression du comportement violent trouvent leur signification dans les fondements culturels d'appartenance et l'origine sociale et économique des acteurs.

En analysant les types de violence dans la nouvelle ville Ali Mendjeli, on ne trouve pas les mêmes types de violence dans les grandes agglomérations urbaines ; ce qui nous renvoie à des formes d'expression d'un certain âge (les violences s'expriment d'une manière collective ou familiale avec des atteintes physiques avec des armes traditionnelles : couteaux, haches, etc.)

– Certains avancent que le peuplement de cette mégapole n'a pas été bien préparé et que les anciens habitants des bidonvilles ont été déplacés avec, au fond d'eux, le sentiment de marginalisation ; qu'en dites-vous ?

A l'évidence, le peuplement (déplacement, regroupement) de la nouvelle ville s'est opéré d'une manière drastique (subite et violente), car devant la pression sociale sur la question du logement, on a procédé à un recasement rapide et expéditif d'une population dépassant de loin 100 000 habitants sur une période très courte, sans aucune prospection ni enquête de terrain avec des spécialistes en sociologie de la ville et des démographes.

Une fois à la nouvelle ville, on a reproduit les vieux quartiers et les bidonvilles de la ville de Constantine dans des unités de voisinage réparties de 1 à 20. Cette situation a renforcé l'attachement au groupe (la tribu) et l'agressivité vis-à-vis des autres groupes (les étrangers). En plus des obstacles liés à l'adaptation à de nouveaux espaces urbains, une lutte acharnée s'est déclenchée autour de l'occupation de ces espaces (commerces, parkings, etc.).

Source : El Watan 24.12.2020

Lien : <https://www.elwatan.com/edition/actualite/a-ali-mendjeli-on-a-reproduit-les-bidonvilles-dans-des-unites-de-voisinage-24-12-2020>

Indice 2020 des droits dans le monde : l'Algérie parmi les pays n'offrant aucune garantie des droits

L'Algérie a été classée dans la catégorie 5 des pays n'offrant aucune garantie aux travailleurs et aux travailleuses, selon l'indice des droits dans le monde établi par la Confédération syndicale internationale (CSI).

La catégorie 5 des pays où aucune garantie n'existe est la pire catégorie établie par la CSI, excepté la catégorie 5+, où aucune garantie n'existe du fait de l'effondrement de l'Etat de droit.

L'Algérie se trouve dans la catégorie 5 en compagnie de pays comme l'Egypte, l'Inde, l'Iran, la Biélorussie, le Brésil, l'Iran, la Turquie, les Emirats arabes unis, le Koweït, le Bahreïn, la Chine ou encore la Colombie.

La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, avec une note moyenne de 4,44, reste la pire au monde pour les droits des travailleurs et des travailleuses, précise le même rapport qui souligne que la région est en proie à des conflits et à l'effondrement de l'état de droit, notamment en Palestine, au Yémen et en Syrie.

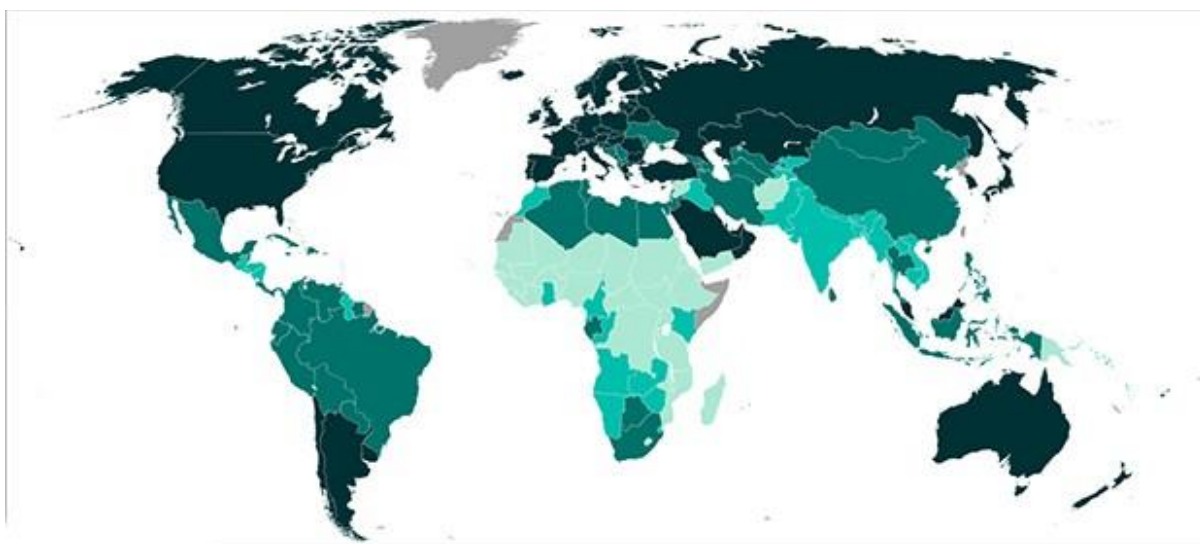
Source : AlgérieEco 01.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/23/indice-2020-des-droits-lalgerie-parmi-les-pays-noffrant-aucune-garantie-des-droits/>

Les chiffres du mois

Indice de développement humain L'Algérie recule de 9 places en 2020

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a dévoilé son Indice de développement humain (IDH), qui classe chaque année le pays où la population bénéficie de la meilleure qualité de vie. Avec un score de 0,748, l'Algérie est classée à 91^e place sur les 189 pays étudiés par le Pnud.



Source : Liberté 19.12.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/lalgerie-recule-de-9-places-en-2020-350972>

Emploi et formation

PME : Promotion de la compétitivité industrielle

Un arrêté interministériel fixant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale intitulé «Fonds national d'appui au développement des PME, d'appui à l'investissement et de la promotion de la compétitivité industrielle» a été publié au «Journal Officiel» (N73). Le présent arrêté interministériel (ministères des Finances et de l'Industrie) datant du 10 octobre 2020 a pour but de veiller à l'élargissement des marchés des PME en intégrant leur internationalisation et appuyer leurs exportations, lit-on sur le «Journal Officiel». «La promotion de la culture entrepreneuriale, à travers notamment la sensibilisation à la création des PME, la réalisation d'études économiques relatives aux opportunités de création de ces entreprises et l'encouragement de l'émergence d'un environnement favorable à leur création font partie des buts visés par le présent arrêté. Il existe également parmi les buts de cet arrêté «l'accompagnement des porteurs de projets et des PME ainsi que l'appui aux PME innovantes et aux start-ups ainsi que la promotion de la sous-traitance et l'homologation et l'amélioration de la qualité de leurs produits et services, à travers un appui technique et matériel.

Source : El Moudjahid 24.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/pme-promotion-de-la-competitivite-industrielle-3223>

Entrepreneuriat : L'Ansej devient officiellement l'Anade

Un décret exécutif portant changement de dénomination et réorganisation de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) a été publié au Journal officiel (JO) no 70.

Ainsi, l'Ansej est désormais dénommée «Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade)», selon le décret exécutif no 20-329 du 22 novembre 2020 modifiant et complétant le décret exécutif no 96-296 du 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, et changeant sa dénomination. Par ailleurs, le fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits des jeunes promoteurs pourra désormais assurer l'accompagnement et le suivi des jeunes promoteurs en difficulté de remboursement, selon un décret exécutif publié au JO no 70.

Source : El Moudjahid 09.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/entrepreneuriat-l-ansej-devient-officiellement-l-anade-2657>

Le dispositif ANSEJ élargi à d'autres catégories outre les chômeurs

Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé de la Micro-entreprise relatif au projet de Décret exécutif modifiant et complétant le Décret exécutif n°03-290 du 06/09/2003 fixant les conditions et le niveau d'aide

apportée aux jeunes promoteurs, ont indiqué ce mercredi 2 décembre 2020 les services du ministère dans un communiqué. Ce projet de décret est introduit dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres du 23 Août 2020, relatives la redynamisation du dispositif de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) et la promotion de l'entrepreneuriat.

Les modifications introduites portent sur la révision des mesures de soutien et les avantages accordés aux porteurs de projets, particulièrement la suppression de la condition d'être chômeur pour l'accès au bénéfice des avantages accordés par le dispositif. En outre, celui-ci est élargi aux :

- étudiants porteurs d'idées de projets ;
- aux personnes ayant des compétences et un savoir-faire dans leurs domaines d'activités ;
- aux promoteurs performants de l'Agence Nationale de gestion du Micro-crédit (ANGEM) ;
- aux promoteurs performants en activité exerçant dans la production de biens et services ;
- et aux agriculteurs et artisans.

Source : AlgérieEco 02.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/02/le-dispositif-ansej-elargi-a-dautres-categories-outre-les-chomeurs/>

Promoteurs ANSEJ de micro-entreprises en difficulté : Inscription sur la plateforme numérique avant fin 2021

L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) a appelé, hier, les promoteurs de micro-entreprises en difficulté, à s'inscrire sur la plateforme numérique dédiée à cet effet, avant fin 2021. «Pour les besoins de classement des micro-entreprises en difficulté, l'Ansej rappelle aux jeunes promoteurs concernés la nécessité de s'inscrire sur la plateforme numérique et d'y renseigner le formulaire dédié à cet effet, sachant que la date limite pour cette inscription via la plateforme est fixée au 31 décembre 2021», lit-on dans le communiqué de l'Ansej, posté sur sa page officielle Facebook. «Cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des micro-entreprises en difficulté et créées dans le cadre de l'Ansej, concerne des cas déterminés», précise-t-on dans le communiqué.

Il s'agit de micro-entreprises sinistrées du fait de catastrophes naturelles, telles les séismes et les inondations, ainsi que les micro-entreprises dont les crédits ont été pris en charge par le Fonds de caution de garantie mutuelle de grands risques et dont le matériel avait été saisi/vendu par les banques.

Source : El Moudjahid 09.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/promoteurs-ansej-de-micro-entreprises-en-difficulte-inscription-sur-la-plateforme-numerique-avant-fin-2021-2650>

Suppression du certificat de résidence pour les demandeurs d'emploi dans les wilayas du nord

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a annoncé ce dimanche 27 décembre 2020, dans

un communiqué publié sur sa page Facebook, la suppression de la condition liée à l'obligation de fournir un certificat de résidence pour l'inscription des demandeurs d'emploi aux agences de l'emploi dans les wilayas du nord, alors que l'obligation est maintenue dans dix wilayas du sud.

« Suite aux informations relayées par les réseaux sociaux faisant état de la suppression de l'obligation de fournir un certificat de résidence lors de l'opération d'inscription auprès des agences locales pour l'emploi, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale apporte les précisions », indique le même communiqué.

Le ministère a précisé que « l'obligation de fournir un certificat de résidence lors de l'inscription des candidats à un emploi par le biais d'agences locales dans les wilayas du nord du pays a été annulée ».

Source : AlgérieEco 27.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/27/suppression-de-la-residence-pour-les-demandeurs-demploi-dans-les-wilayas-du-nord/>

Création de l'Agence nationale d'innovation et de créativité : un nouveau «repère» pour les inventeurs

Tout est fin prêt pour la création de l'Agence nationale d'innovation et de créativité. «Le dossier est sur la table du secrétariat général du gouvernement pour validation», a annoncé, ce lundi, Mme Demmouche-Mounsi Nedjouda, Directrice générale de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET).

S'exprimant dans l'émission l'Invité de la rédaction de la radio Chaîne 3, Mme Demmouche-Mounsi affirme que son agence a déposé un dossier «complet» fixant les missions et les prérogatives de l'Agence conformément aux recommandations du premier ministre.

Cette nouvelle instance qui viendra remplacer l'Anvredet et qui dépendra directement du premier ministre «aura plus de prérogatives et plus de pouvoir de décision», assure l'invitée de Souhila El Hachemi. «Elle [l'Agence] aura un rôle transversal par rapport à tous les ministères, en partant du principe que l'innovation n'est pas spécifique à l'enseignement supérieur mais ouverture à tous les citoyens porteurs d'idées innovantes», précise-t-elle.

Source : Radio Algérienne 03.12.2020

Lien : <https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20201207/203618.html>

Entreprise du Métro d'Alger : Plus de 5.000 emplois créés

Le directeur général de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), Ali Arezki, a indiqué mercredi dernier à Alger que son entreprise a généré un nombre «important» de postes d'emplois avec plus de 5.000 postes pour l'ensemble des transports en commun gérés par l'entreprise.

«L'entreprise a créé plus de 5.000 postes d'emplois dont 3.500 postes pour les besoins des six tramways et 800 postes pour les besoins des téléphériques et télécabines au niveau national», a précisé M. Arezki lors d'une séance d'audition par les membres de la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée

populaire nationale (APN), présidée par Chaâbane Laouaâr.

M. Arezki a assuré que l'EMA continue à verser les salaires de ses employés en dépit de la crise sanitaire du Covid-19 qui a «lourdement» impacté l'entreprise avec des pertes estimées à plus de 13 milliards DA. Concernant les projets de l'entreprise, M. Arezki a évoqué certains projets prévus, mais qui sont actuellement gelés, faute de moyens financiers. Il a cité notamment les projets des tramways de Batna et d'Annaba, dont les études de réalisation ont été finalisées en attendant l'affectation de l'enveloppe budgétaire pour leur lancement effectif.

Source : El Moudjahid 26.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/entreprise-du-metro-d-alger-plus-de-5-000-emplois-crees-3291>

Formation et recherche scientifique à Relizane

Accord entre l'université Ahmed-Zabana et le complexe de textiles Tayal

Le centre universitaire Ahmed-Zabana de Relizane a signé, mardi 1er décembre, un accord de partenariat et de coopération dans le domaine de la formation et de la recherche scientifique avec l'Algérienne des industries de textiles Tayal.

La cérémonie de signature de cet accord s'est déroulée au siège du complexe de textiles situé au parc industriel de Sidi Khettab (Relizane), en présence des responsables et cadres des deux parties, à l'instar du directeur du centre universitaire de Relizane, Abed Bouaddi, et du directeur général de l'Algérienne des industries textiles Tayal, Mohamed Ukdamir.

Dans son intervention lors de la cérémonie de signature, le directeur général de l'entreprise Tayal a indiqué que cette convention entre dans le cadre de la stratégie de développement de l'usine visant à densifier le tissu industriel local et national.

Source : Liberté 10.12.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/ouest/accord-entre-universite-ahmed-zabana-et-le-complexe-de-textiles-tayal-350076>

USTHB : Convention de coopération avec Soidal

Une convention de coopération a été signée dimanche à Alger entre l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USHTB) et le groupe pharmaceutique Soidal. Cette convention a été signée lors d'une cérémonie organisée au siège du rectorat de l'USTHB par le recteur de l'Université, Djamel Eddine Akretche et la Pdg de Soidal, Fatoum Akacem, en présence des directeurs des facultés de l'USTHB et des cadres du groupe industriel public. Cette convention va permettre aux deux parties de développer la coopération dans le domaine de la formation, l'organisation des stages pour les étudiants ainsi que l'assistance technique sous forme de prestations tel que définies par l'arrêté ministériel n° 353 du 13 mai 2013. L'USTHB forme actuellement des étudiants dans trois principales filières qui ont un rapport direct avec l'activité du groupe Soidal, à savoir des formations de master dans le génie pharmaceutique, de chimie de médicament et dans les sciences pharmaceutiques au sein de la faculté de biologie,

a indiqué M. Akretche. «Nous voulons aussi lancer à travers cette convention avec Saïdal une réflexion sur la mise en place d'un master pluridisciplinaire afin de former des profils recherchés par les industriels du médicaments», a-t-il fait savoir.

Source : El Moudjahid 27.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/usthb-convention-de-cooperation-avec-saidal-3387>

Pêche et aquaculture : Nouvelles spécialités et mesures pour la rentrée pédagogique

L'Institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA) a lancé jeudi, dernier, la nouvelle année pédagogique 2020-2021 de la formation avec de nouvelles spécialités et mesures exposées lors des journées portes ouvertes organisée à cette occasion.

Ces spécialités visent «la formation d'une nouvelle génération répondant aux besoins de la profession, notamment le travail sur terrain en mer», a fait savoir le directeur général de l'INSPA, Azeb Madjid.

Le même responsable, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère de la Pêche et des Produits halieutiques, a affirmé que «ces formations permettront également l'émergence d'une nouvelle génération qualifiée en matière de métiers de la mer qui prendra en charge le navire et son équipage et ce dans les déplacements vers les pays liés par des conventions avec l'Algérie dans le domaine de la pêche, à l'instar de la Mauritanie et du Soudan».

L'Algérie a conclu des conventions avec plusieurs pays relatives à la pêche dans les périmètres marins de ces derniers et inversement, outre l'obtention de déclarations de la part des autres pays pour traverser leurs eaux territoriales.

Source : El Moudjahid 26.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/peche-et-aquaculture-nouvelles-specialites-et-mesures-pour-la-rentree-pedagogique-3279>

Cursus de la formation professionnelle : Introduction du module Entrepreneuriat et Management

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha, a affirmé qu'il sera procédé, lors de la nouvelle rentrée de la formation professionnelle, à l'introduction du module Entrepreneuriat et Management dans tous les cursus de la formation.

«Le secteur s'apprête à accueillir plus de 540.000 stagiaires dans l'organe public de la formation qui compte 1207 établissements et plus de 760 établissements dans le secteur privé», a fait savoir Mme Benfriha dans une allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie de coup d'envoi de la nouvelle rentrée professionnelle à Médéa qui a été présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, relevant «l'introduction du module Entrepreneuriat et Management dans tous les cursus de la formation afin d'accompagner les stagiaires dans la création de leurs propres entreprises».

Source : El Moudjahid 22.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/cursus-de-la-formation-professionnelle-introduction-du-module-entrepreneuriat-et-management-3166>

Emploi : adoption d'une nouvelle feuille de route pour l'intégration des jeunes recrutés dans le cadre du DAIP

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub a dévoilé, jeudi à partir de Tipasa, l'adoption par le conseil du Gouvernement tenu hier à Alger, d'une nouvelle feuille de route pour la mise en œuvre des engagements pris par l'Etat pour l'intégration de la totalité des jeunes recrutés dans le cadre du Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle (DAIP), suivant un agenda fixé pour ce faire.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a rassuré les jeunes concernés, au nombre de 365.000, quant à la "concrétisation des promesses de l'Etat, soit l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sa détermination à les intégrer dans des postes stables", a-t-il affirmé.

Il a fait état, à ce titre, de l'adoption, par le conseil du Gouvernement tenu hier, sous la présidence du Premier ministre Abdelaziz Djerad, d'un schéma présenté par le ministère du Travail, après de larges débats ".

Source : Radio Algérienne 25.12.2020

Lien :

<https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20201225/204545.html>

La première édition aura lieu les 19 et 20 janvier 2021

Algeria Work-Links, un salon virtuel de l'emploi

World Learning, une organisation à but non lucratif, organise les 19 et 20 janvier prochain la première édition du salon virtuel de l'emploi Algeria Work-Links.

Soutenu par l'Initiative de partenariat avec le Moyen-Orient et de l'ambassade des États-Unis à Alger, en collaboration avec Management and Business Institute (MBI) de Sétif, Algerian Center for Social Entrepreneurship et Emploitic, cet événement verra la participation de plus de 40 employeurs et de 2 000 jeunes demandeurs d'emploi.

Algeria Work-Links mettra en relation les jeunes et les employeurs via une plateforme en ligne qui reproduira l'expérience d'un salon d'emploi physique. Ainsi, et pendant deux jours, les demandeurs d'emploi pourront explorer les stands des employeurs, faire la recherche d'emploi, discuter avec des représentants des ressources humaines et déposer des copies de leur CV.

Source : Liberté 30.12.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/radar/algeria-work-links-un-salon-virtuel-de-lemploi-351596>

Informations sectorielles

MARCHE GENERAL

Ciment : le Groupe GICA dépasse un million de tonnes d'exportation

Le Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (GICA) a franchi la barre d'un million de tonnes d'exportation de clinker en 2020 à destination de plusieurs marchés internationaux, a indiqué dimanche un communiqué du groupe public.

Ces résultats ont été réalisés en dépit des effets de la propagation de la pandémie du Covid-19 sur le marché international, a fait savoir la même source.

Le Groupe, lors de sa première année d'exportation en 2018, avait réalisé 272.196 tonnes de ciment et de clinker, passant à 519 051 tonnes en 2019, avant de dépasser un million (01) de tonnes de clinker, à fin novembre 2020, soit une évolution de plus de 100 % par rapport à 2019, lit-on dans le document.

Source : AlgérieEco 06.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/06/ciment-le-groupe-gica-depasse-un-million-de-tonnes-dexportation/>

Oran : Tosyali exporte 8000 tonnes de fil machine vers l'Italie et la Roumanie

Le complexe sidérurgique Tosyali à Bettioua dans la wilaya d'Oran a annoncé l'exportation de 8000 tonnes de fil machine vers l'Italie et la Roumanie.

Il s'agit de 5000 tonnes de fil machine expédiés depuis le port de Mostaganem vers le port de Braila en Roumanie et de 3000 tonnes du même produits exportés depuis le port d'Arzew (Oran) vers le port de Catania en Italie, a précisé la cellule de communication du complexe algéro-turc citée ce mardi par l'agence officielle APS.

Selon la même source, c'est la troisième opération d'exportation de ce type de produit et la neuvième opération d'exportation des différents produits du complexe sidérurgique au titre de l'année 2020 en cours depuis les ports de Mostaganem et d'Arzew (Oran) à l'Ouest du pays.

Pour rappel, le complexe « Tosyali » a exporté, durant l'année en cours, plus de 67.000 tonnes de rond à béton vers la Grande Bretagne, le Canada et les Etats unis d'Amérique, ainsi que 3.000 tonnes de tubes métalliques vers l'Angola et environ 60 tubes d'acier en spirale de gros volume et plus de 3.000 tonnes de fil métallique vers le Sénégal.

Source : AlgérieEco 08.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/08/oran-tosyali-exporte-8000-tonnes-de-fil-metallique-vers-litalie-et-la-roumanie/>

ENIEM - Condor : Prochain accord de partenariat

Le groupe privé d'industrie électronique Condor nouera «prochainement» un accord de partenariat de sous-traitance avec l'entreprise publique de l'industrie

électroménagère ENIEM, a annoncé, hier à Bordj Bou-Arréridj, le PDG de Condor, Abderrahmane Benhamadi. Dans une déclaration à l'APS, le PDG de Condor a indiqué que la visite effectuée mardi par le PDG de l'ENIEM, Djilali Mezouar, aux unités productives du groupe à la zone industrielle de Bordj Bou-Arréridj, a permis de conclure à l'existence «de perspectives réelles prometteuses de partenariat entre le groupe et l'entreprise dans le domaine de la sous-traitance».

Source : El Moudjahid 03.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/eniem-condor-prochain-accord-de-partenariat-2417>

Arezki Berraki, ministre des Ressources en eau : Relance de la construction des stations de dessalement

L'Algérie prévoit de grands investissements dans la construction des stations de dessalement pour pallier la baisse des précipitations et éviter les perturbations en matière d'alimentation en eau potable. «D'ici à 2030, nous prévoyons une production de deux milliards m3 d'eau dessalée. Un Conseil des ministres se tiendra incessamment pour examiner la possibilité de dégeler certains projets. Il s'agira aussi d'inscrire quatre projets de stations de dessalement, en collaboration avec le ministère de l'Energie», a annoncé, jeudi dernier, le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales. «On prévoit une station à Alger d'une capacité de 300.000 m3 / jour. Une autre de 50.000 m3 à Bejaïa. La wilaya de Skikda aura sa station de dessalement d'un volume de 70.000 m3 ainsi qu'El Tarf, Annaba et Guelma», a fait savoir le ministre. Evoquant les pluies de ces derniers jours, Berraki a estimé que la pluviosité a été au-dessus de la moyenne normale mensuelle. «Nous avons relevé plus de 50 mm par endroits alors qu'à Réghaïa (Alger), il a été enregistré 150 mm.

Source : Horizons 04.12.2020

Lien :

http://sudhorizons.dz/index.php?option=com_content&view=article&id=69699:arezki-berraki-ministre-des-ressources-en-eau-relance-de-la-construction-des-stations-de-dessalement&catid=64&lang=fr&Itemid=138

Foncier industriel

Un nouveau cahier des charges début 2021

S'exprimant sur les ondes de la radio locale à l'issue de sa visite, dimanche, dans la wilaya de Médéa, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a répondu à certaines questions portant sur les dossiers relatifs au développement local, annonçant par la même occasion la publication prochaine d'un nouveau cahier des charges régissant les zones industrielles.

À la question relative à l'assainissement du foncier industriel, Abdelaziz Djerad a indiqué que parmi les dossiers inscrits au programme de travail du

gouvernement figure celui traitant de la révision du cahier des charges concernant les zones industrielles.

“Le nouveau cahier des charges des zones industrielles, qui sera promulgué au début de l'année 2021, ne permettra pas à l'acquéreur du foncier industriel de ne pas réaliser son investissement. De nouvelles dispositions seront introduites fixant d'une manière très précise les critères objectifs à même d'attirer les investisseurs réels dans ces zones.”

Source : Liberté 22.12.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/un-nouveau-cahier-des-charges-debut-2021-351157>

Réalisation d'un nouvel hôtel de remise en forme à Sidi Fredj

Résiliation du contrat avec l'entreprise turque Gentes

L'entreprise de thalassothérapie de Sidi Fredj (Alger) vient de résilier le contrat avec la société turque Gentes (Yapi Ve Endustri) portant réalisation d'un nouvel hôtel de remise en forme (extension).

L'entreprise qui relève du groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme (GHHT) indique que la société turque a largement dépassé les délais supplémentaires qui lui ont été accordés pour relancer le chantier et n'avait pas donné de suites à ses différentes correspondances, aux mises en garde et aux mises en demeure formulées à son égard.

À noter que le contrat résilié aux torts exclusifs de Gentes datant de juin 2016, avait enregistré plusieurs avenants.

Source : Liberté 26.12.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/radar/resiliation-du-contrat-avec-lentreprise-turque-gentes-351347>

Automobile

Importation de véhicules de moins de 3 ans : La mesure demeure inapplicable

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a réitéré lundi que la mesure, relative à l'importation de véhicules d'occasion de moins de 3 ans et prévue par la loi de finances 2020, demeurait «inapplicable» sur le terrain, en l'absence de texte réglementaire.

Invité de la Radio nationale chaîne I, M. Ait Ali a indiqué que le dossier de l'importation des véhicules d'occasion de moins de 3 ans, n'a été ni reporté, ni même suspendu, soulignant que l'article 110 de Loi de finances 2020 qui prévoit cette mesure n'est pas applicable sur le terrain, et a besoin d'un texte d'application.

«J'ai expliqué au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN), les raisons qui empêchent l'application de cette mesure et comment cette dernière entrave l'économie nationale», a-t-il ajouté avant de rappeler que l'importation des véhicules coûtait au Trésor public, près de 3 Mds USD annuellement. «Nous devons déterminer les priorités du pays et du citoyen, loin de l'égoïsme et de la logique d'après moi, c'est le déluge», a-t-il insisté.

Source : El Moudjahid 28.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/importation-de-vehicules-de-moins-de-3-ans-la-mesure-demeure-inapplicable-3430>

Le sort de l'usine Renault sera débattu prochainement

« Le sort de l'usine Renault de Oued Tlilat sera débattu prochainement », a fait savoir le wali d'Oran, Messaoud Djari, cité par le journal l'Expression dans son édition de ce lundi 21 décembre 2020.

Le wali d'Oran a précisé que « cela se fera sur la base du cahier des charges mis en place par le gouvernement ».

La direction du constructeur français a décidé, en accord avec le syndicat de l'entreprise affilié à l'UGTA, d'appliquer « un plan social qui prévoit le licenciement économique de 476 travailleurs, 200 contractuels dont les contrats sont arrivés à terme et le maintien de 500 salariés en chômage technique », avait rapporté le 23 novembre 2020 le quotidien Liberté.

Les salariés licenciés ont droit à « une indemnité de départ de trois mois de salaire par an pour les opérateurs et un mois et demi par an pour les managers ».

Les 500 travailleurs maintenus en chômage technique percevront 70% du salaire jusqu'à la fin de l'année 2020 en attendant une éventuelle reprise de l'activité, précise le même média.

En février dernier, la direction de Renault Algérie avait décidé de mettre ses employés au chômage technique dès mars 2021, en garantissant un taux de 100% du salaire de base pour le mois de mars et 90% pour le mois d'avril.

Source : AlgérieEco 21.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/21/le-sort-de-lusine-renault-sera-debattu-prochainement/>

Motocycles : VMS industrie en quête du marché ivoirien

L'entreprise privée spécialisée dans la fabrication de motocycles « VMS Industrie » vise le marché ivoirien. Des démarches sont cours pour placer ses produits dans ce pays africain réputé pour être prometteur notamment pour les deux roues.

Dans cette perspective, l'ambassadeur de la Côte Ivoire en Algérie a visité mardi, les deux unités de VMS Industrie à Toudja et Oued Ghir dans la wilaya de Bejaia. Il a discuté avec le patron de l'entreprise M. Abdelkarim Saigh sur les possibilités d'exportation des produits VMS vers son pays. “Nous avons reçu dans les locaux de l'entreprise l'ambassadeur de la Côte Ivoire en Algérie. Nous avons longuement discuté des possibilités de placer nos produits sur le marché de son pays. Il a exprimé sa satisfaction quant aux développements de VMS Industrie”, a-t-on de Abdelkarim Saigh.

Source : Maghreb Emergent 26.12.2020

Lien : <https://maghrebemergent.net/motocycles-vms-industrie-en-quete-du-marche-ivoirien/>

Transport-logistique

Air Algérie : Suspension du programme de renouvellement de la flotte

Le PDG d'Air Algérie, Bekhouche Allache, a rappelé devant la Commission des transports et des télécommunications de l'APN, la suspension du programme de renouvellement de la flotte en raison des retombées économiques de la pandémie, a noté un communiqué de l'APN.

Le PDG a souligné que l'ouverture d'une nouvelle desserte exigeait des études économiques profondes. Bekhouche fait état de près de 40 milliards de dinars de pertes depuis la suspension des vols commerciaux. Il a avancé que la compagnie pourrait connaître d'autres pertes en cas de persistance de la crise, ce qui constituera «un énorme obstacle face au développement des investissements de la compagnie». La reprise des vols internes est une occasion pour ouvrir de nouvelles dessertes intérieures à partir de dimanche vers Mechria, Tiaret et El Bayadh. Le même responsable a affirmé que les vols internationaux resteront consacrés au rapatriement des ressortissants bloqués à l'étranger. Bekhouche a précisé que le plan social a permis d'éviter les licenciements.

Source : El Moudjahid 11.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/air-algerie-suspension-du-programme-de-renouvellement-de-la-flotte-2766>

Ouverture prochaine d'une nouvelle ligne aérienne entre Méchéria et Constantine

La compagnie aérienne algérienne "Air Algérie" s'apprête à ouvrir, très prochainement, une nouvelle ligne reliant les aéroports de Méchéria (wilaya de Naama) et de Constantine, a-t-on appris dimanche du directeur régional d'Oran de cette entreprise.

Talhaoui Athmane a indiqué, à la presse après accueil du vol Oran-Méchéria dans le cadre de la reprise des vols intérieurs que la Direction générale de la compagnie étudie les aspects économiques et commerciaux pour ouvrir prochainement nombre de lignes domestiques à travers les aéroports du pays, en réponse aux attentes des clients après la levée du gel imposé par la pandémie du Coronavirus, dont la ligne aérienne Méchéria-Constantine, tant réclamée par les citoyens et les autorités de wilaya.

Source : Horizons 06.12.2020

Lien : http://sudhorizons.dz/index.php?option=com_content&view=article&id=69825:ouverture-prochaine-d-une-nouvelle-ligne-aerienne-entre-mecheria-et-constantine&catid=22&lang=fr&Itemid=474

SNTF : 30 millions de voyageurs en moins

La SNTF a enregistré une perte d'une trentaine de millions de voyageurs sur une capacité de 40 millions de voyageurs annuellement, a annoncé son directeur d'exploitation, Abdelmalek Hamzaoui, lors d'un point de presse, ajoutant que le transport des marchandises a permis à l'entreprise de se maintenir. L'entreprise entend limiter le nombre des voyageurs à 640 personnes par train contre 1.400 en temps normal, a fait savoir

Hamzaoui, annonçant l'augmentation de la fréquence des trains (un train chaque 15 minutes).

L'entreprise attend le feu vert des pouvoirs publics pour remettre le train sur les rails, a assuré Hamzaoui.

Selon ses explications, le protocole sanitaire spécial et les mesures préventives mis en place devraient assurer au maximum la sécurité sanitaire au niveau des structures d'accueil des voyageurs, au niveau des quais et à bord des trains, afin de minimiser les risques de propagation du virus en cette période de crise sanitaire.

Source : El Moudjahid 11.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/sntf-30-millions-de-voyageurs-en-moins-2767>

Ferrovial Annaba : Rénovation de près de 1.000 containers de transport de marchandises

L'Entreprise nationale de construction de matériels et équipements ferroviaires, Ferrovial-Annaba, a procédé depuis début 2020 à l'entretien et la rénovation de près de 1.000 containers de transport de marchandises pour le compte du Groupe algérien de transport maritime (GATMA), a appris hier l'APS, de son directeur général, Laamri Bouyoucef. La rénovation des containers est l'une des activités relancées en 2020 par Ferrovial dans le cadre de sa stratégie de diversification et développement des prestations d'entretien, a indiqué le même responsable qui a précisé que cette rénovation, assurée par des équipes techniques qualifiées est menée au niveau du port sec d'Allalik dans la commune d'El Bouni sous le contrôle des organismes de certification.

L'importance économique de l'activité de rénovation a amené l'entreprise Ferrovial à créer des sites de rénovation dans les deux wilayas d'Oran et Bejaia parallèlement à ses activités d'entretien et de rénovation des wagons de train de transport de marchandises et produits miniers, a ajouté M. Bouyoucef.

Source : El Moudjahid 17.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/ferrovial-annaba-renovation-de-pres-de-1-000-containers-de-transport-de-marchandises-2951>

SNTR : 250 nouveaux camions pour le transport vers les pays africains

Le président-directeur général (Pdg) de la Société nationale des transports routiers (SNTR), Kini Boualem, a annoncé, jeudi dernier à Alger, la mobilisation de 250 nouveaux camions pour renforcer le transport des marchandises vers les pays africains, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Présentant un exposé devant les membres de la Commission des transports et des télécommunications de l'APN sur les activités, les réalisations et les investissements de la SNTR, M. Kini a précisé que le parc a été renforcé pour assurer le transport des marchandises par la mobilisation de 250 nouveaux camions qui s'ajoutent au parc de la société qui dispose de plus de 3.000 camions.

Il a indiqué que le chiffre d'affaires de la société s'élève à 7,2 milliards de DA, alors que le volume des biens transportés dépasse 15 millions de tonnes sur un itinéraire de 126 km.

Le Pdg a fait savoir que le Groupe public du transport de marchandise et de logistique (LOGITRANS) a entamé à partir de 2020 la mise en œuvre des nouvelles

conventions du transport international des marchandises, ajoutant que ces conventions signées avec des opérateurs économiques concernent les opérations de transport international des marchandises à moyen terme.

Source : El Moudjahid 26.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/snr-250-nouveaux-camions-pour-le-transport-vers-les-pays-africains-3289>

Entreprise du métro d'Alger : Une perte de 13 milliards de dinars

L'Entreprise du métro d'Alger (EMA) a accusé une perte de 13 milliards de dinars depuis la suspension de ses services en mars dernier, suite au confinement sanitaire imposé pour lutter contre la propagation du coronavirus, a indiqué hier à Alger son directeur général, Ali Arezki. «Nous avons été lourdement impactés sur le plan financier par la situation sanitaire engendrée par la Covid-19, car nous sommes à l'arrêt depuis le 22 mars dernier, et les pertes sont évaluées à plus de 13 milliards de dinars pour l'ensemble des modes de transport (métro, tramway, téléphérique et télécabine)», a déclaré M. Arezki lors d'une séance d'audition organisée par la commission des transports et des télécommunications de l'APN, présidé par Châbane Laouaâr. Le premier responsable de l'EMA a indiqué que les pertes concernent l'ensemble des modes de transport.

Il a précisé à ce propos que son entreprise, qui est chargée de la gestion du transport en commun (métro, tramway, le transport par téléphérique et télécabine) dans les différentes villes du pays, s'est retrouvée subitement à l'arrêt, précisant que le seul mode qui a repris depuis le 17 juin dernier c'est le tramway, mais avec une capacité de transport de 50% seulement.

Source : El Watan 24.12.2020

Lien : <https://www.elwatan.com/edition/economie/une-perde-de-13-milliards-de-dinars-24-12-2020>

Tramway de la ville de Mostaganem : Essais techniques sur la 1ère ligne

Les essais techniques sur la première ligne du tramway de la ville de Mostaganem ont été lancés, a-t-on appris samedi du directeur de wilaya des transports.

Mustapha Kada Belfar a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le premier essai technique sur cette ligne reliant la cité "5 juillet", où se trouve le poste de maintenance, à la gare ferroviaire au centre-ville de Mostaganem sur une longueur de 2,2 kilomètres a été effectué vendredi soir. Cet essai sur la rame réceptionnée mercredi dernier a été consacré à lever toutes les incohérences en attendant l'autofonctionnement en utilisant l'énergie électrique prévu d'hier jusqu'à demain.

La réception de cette ligne, prévue le mois de janvier prochain sera suivie de la livraison de la première tranche de la deuxième ligne qui relie le centre-ville à la localité de Salamandre sur une distance de 7 km, en parallèle avec la réception des équipements et du matériel qui a mis du retard en raison des répercussions de la pandémie du Coronavirus sur les transports maritime et aérien, a-t-on fait savoir.

Source : El Moudjahid 27.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/tramway-de-la-ville-de-mostaganem-essais-techniques-sur-la-1ere-ligne-3323>

Transport inter-wilayas : reprise progressive à partir du 1er janvier

Le Gouvernement a annoncé, ce jeudi, la reprise progressive, à partir du de demain vendredi 1er janvier 2021, du transport inter-wilayas par train, auto-cars et taxis.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, il a été des mesures supplémentaires au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19).

Ainsi, pour les transports routiers sur les liaisons inter-wilayas, il a été décidé « la reprise progressive et contrôlée des activités de transport en multipliant les dessertes, afin d'assurer le strict respect des mesures barrières et en augmentant l'offre de transport sécurisée, à travers les protocoles sanitaires spécifiques élaborés pour chaque mode de transport et adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus. »

La même source précise que la reprise progressive et contrôlée concernera « le transport inter-wilayas par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places. »

Source : AlgérieEco 31.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/31/transport-inter-wilayas-reprise-progressive-a-partir-du-1er-janvier/>

Transport à Alger : Des prototypes de bus hybrides diesel-GPLc seront mis en circulation

Des prototypes de bus de transport urbain convertis du diesel vers l'énergie hybride diesel-GPLc seront prochainement mis en circulation à titre expérimental, a indiqué dimanche à Alger, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour.

Dans une déclaration à l'APS en marge d'une réunion de travail entre le ministre de la Transition énergétique et des énergies renouvelables et le ministre des Mines, Mohamed Arkab, M. Chitour a fait savoir que des prototypes de bus de transport convertis du diesel vers une locomotion hybride diesel-GPLc sillonneront bientôt la capitale dans le cadre d'un projet de réduction de la consommation de gazoil de 30 à 40 % par véhicule.

Selon M. Chitour, ce projet a eu l'aval provisoire du ministère des Mines pour étudier la faisabilité de ce nouveau type de bus précisant que les essais seront menés pendant deux mois, en attendant de mettre en place les textes législatifs devant encadrer cette première expérience en Algérie.

Source : AlgérieEco 20.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/20/transport-a-alger-des-prototypes-de-bus-hybrides-diesel-gplc-seront-mis-en-circulation/>

Autoroute Est-Ouest : le dernier tronçon sera livré durant le premier semestre 2021

Le projet de finalisation du dernier tronçon, long de 84 km de l'autoroute Est-Ouest, entre la ville de Dréan (El Tarf) jusqu'aux frontières algéro-tunisienne sera livré

durant «le premier semestre 2021 », a indiqué jeudi, à l'APS, le directeur du projet, Djotni Benaïssa.

S'étalant sur les communes de Dréan, Besbes, Sidi Kaci, Zerizer, Lac des oiseaux, Ain Assel, El Tarf et Khanguet Aoun, les travaux de construction de ce méga projet seront livrés en «juin 2021 », a précisé M. Djotni.

Confiés à la société chinoise CITIC, les travaux se poursuivent à un taux d'avancement de l'ordre de 80%, a-t-il assuré en évoquant, dans ce contexte, les différentes contraintes rencontrées sur le terrain.

Citant les entraves relevées sur une section de 07 km de route, la même source a indiqué qu'elles ont trait principalement à la protection des canalisations d'alimentation en eau potable situées entre Bouteldja et El Tarf et au transfert de lignes électriques de haute tension, entre el Tarf et Ain Assel. « La levée de ces contraintes est en cours », a ajouté la même source.

Source : AlgérieEco 10.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/10/autoroute-est-ouest-le-dernier-troncon-sera-livre-durant-le-premier-semestre-2021/roumanie/>

Chiali : « Le système de péage sera bénéfique pour les automobilistes »

Le projet d'installation des 56 stations de péage sur l'autoroute Est-Ouest sera finalisé en 2021, a indiqué le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, assurant que ce chantier a été impacté par la pandémie du coronavirus. « En principe d'ici la fin de l'année 2021, nous devrions réceptionner les 56 stations de péage qui seront installées sur les axes de l'autoroute Est-Ouest sous toutes réserves. En raison de la pandémie, les techniciens étrangers impliqués ne pouvaient pas continuer. Ce qui a engendré des retards », a expliqué M. Chiali dans un entretien à l'APS.

Le système de péage n'est prévu, selon le ministre, qu'au niveau de l'autoroute Est-Ouest ou l'infrastructure nécessaire à la mise en place de ce système est disponible et moins coûteuse.

Source : AlgérieEco 14.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/14/chiali-le-systeme-de-peage-sera-aussi-benefique-pour-les-automobilistes/>

Transport maritime : Les activités auxiliaires réglementées

Les activités auxiliaires au transport maritime sont soumises à de nouvelles réglementations. Un Décret exécutif n° 20-348 du 7 Rabie Ethani 1442 correspondant au 23 novembre 2020 fixant les conditions d'exercice des activités auxiliaires au transport maritime, vient de sortir, à cet effet, dans le dernier numéro du journal officiel.

L'exercice de la profession d'auxiliaire au transport maritime est soumis à l'obtention d'un agrément et à l'inscription au registre du commerce. L'exercice de cette profession est exclusif de toute autre activité rémunérée. L'agrément d'auxiliaire au transport maritime est délivré par le ministre chargé de la marine marchande et des ports, après avis de la commission.

Source : AlgérieEco 15.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/15/transport-maritime-les-activites-auxiliaires-reglementees/>

Port Centre d'El-Hamdania : Création d'une agence nationale chargée de la réalisation et du suivi du projet

La gestion de la réalisation du grand port centre d'El Hamdania situé dans la commune de Cherchell sera confiée à une agence nationale qui sera créée en vertu d'un décret, a indiqué M. Farouk Chiali.

Cette agence dont le siège est fixé dans la wilaya de Tipasa agira en tant que maître d'ouvrage délégué pour le compte de l'Etat. Des démarches sont menées en collaboration avec les Affaires étrangères, des Finances et des Transports, en vue de lancer ce projet dans les plus courts délais. «Nous sommes également en contact permanent avec les partenaires chinois et en phase de négociations pour finaliser les questions de financements de ce projet», a souligné M. Chiali, précisant que l'agence sera chargée de la réalisation de ce projet et du suivi des travaux. Une pénétrente de 37 kilomètres reliant le port à l'autoroute Est-Ouest au niveau d'El Affroun, ainsi qu'une double voie ferrée électrifiée de 48 km entre le port et la gare d'El-Affroun seront engagés prochainement. Le lancement des avis d'appels d'offres pour les deux projets interviendra dans les meilleurs délais, a fait savoir le ministre précisant que les opérations d'expropriation, d'indemnisation et de libération de l'emprise ont été finalisées à hauteur de 90 %.

Source : El Moudjahid 15.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/port-centre-d-el-hamdania-creation-d-une-agence-nationale-chargee-de-la-realisation-et-du-suivi-du-projet-2867>

Groupe algérien de transport maritime : Acquérir six navires pour le transport des céréales

Le Groupe algérien de transport maritime (Gatma) compte acquérir six navires pour le transport des céréales afin d'accroître sa part en cette matière contrôlée par des sociétés étrangères, a indiqué, le président directeur général du Groupe, Smain Larbi Ghomri, lors de son audition par la Commission des transports et des télécommunications de l'APN.

Le P-DG de Gatma a évoqué, lors de cette séance, «l'acquisition de six navires pour le transport des céréales avec l'élaboration d'un projet pour acquérir des porte-conteneurs en vue de se lancer dans la forte compétition imposée par les sociétés étrangères», lit-on dans un communiqué de l'APN.

Le Groupe Gatma avait tracé un objectif pour atteindre 25 % dans le domaine du transport des céréales d'ici à 2025, mais il n'a réalisé qu'un taux oscillant entre 4 et 5 % en raison du monopole sur ce marché, a rappelé le P-DG. En 2014, le groupe a procédé au renouvellement de sa flotte à travers un budget affecté par l'Etat pour acquérir 25 navires. A ce jour, «10 navires ont été acquis et un seul pour le transport des voyageurs, ce qui a permis de renouveler toute la flotte de la compagnie de navigation maritime», ajoute la même source.

Source : El Moudjahid 11.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/groupe-algerien-de-transport-maritime-acquerir-six-navires-pour-le-transport-des-cereales-2768>

Suite à la suspension du transport des voyageurs : L'ENTMV se lance dans le fret

Ce service, une première dans les annales de l'entreprise, va permettre la promotion de l'exportation du produit national et sera maintenu en post-pandémie, assurent les responsables de l'entreprise. Près de 595 traversées ont été annulées par l'entreprise du 19 mars au 30 novembre, soit une perte de 365.000 passagers et 144.000 véhicules, a indiqué, hier, le directeur général de l'ENTVM, Ahcene Guerairia, dans un entretien à El Moudjahid.

Le responsable a expliqué que les pertes ont été enregistrées sur les réseaux vers la France, l'Espagne et l'Italie. «Au niveau du réseau France, nous avons subi une perte de 338 traversées soit 203.000 passagers et 850.844 véhicules et 149.000 autres passagers et 50.197 véhicules à travers 247 traversées sur le réseau Espagne. Pour l'Italie, l'entreprise a annulé 10 traversées, ce qui a engendré la perte de 5.700 passagers et 1.647 véhicules. L'ENTMV recense plus de 9 milliards DA de pertes depuis mars dernier.

Source : El Moudjahid 11.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/suite-a-la-suspension-du-transport-des-voyageurs-l-entmv-se-lance-dans-le-fret-2765>

Entreprise Portuaire d'Alger : Plus de 5 milliards de dinars consacrés à l'investissement en 2021

Près de 5,078 milliards de dinars sont consacrés à l'investissement durant l'année 2021 au sein de l'entreprise portuaire d'Alger (EPAL) dans le but d'améliorer la qualité des services. L'EPAL emploie actuellement près de 3.300 travailleurs directs, dont 500 cadres, précisant que l'Entreprise a garanti plus de 3000 postes d'emploi indirects en faveur des différents opérateurs activant au niveau du port d'Alger dans les activités portuaires et maritimes, à l'instar des travailleurs de DP World Djazair qui compte un effectif de près de 800 travailleurs. L'EPAL se base dans l'exercice de son activité sur un matériel diversifié composé de quelque 300 machines de différents types, il s'agit du matériel de service dans la navigation maritime (remorqueurs,

vedettes et bateaux pilotes), ainsi que du matériel de sous-traitance comme les porte-conteneurs et les pompes à blé.

Source : AlgérieEco 30.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/30/entreprise-portuaire-dalger-plus-de-5-milliards-de-dinars-consacres-a-linvestissement-en-2021/>

Inauguration du premier incubateur de start-up dans le secteur des transports et de la logistique

Un nouvel incubateur dédié aux start-up activant dans le secteur des transports, intitulé "Naql Tech" a été inauguré ce mardi par le ministre des Transports, Lazhar Hani, accompagné par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar et le ministre des Start-up et de l'Economie de la connaissance, Oualid El-Mahdi Yacine.

L'incubateur, situé au niveau du centre de formation de l'Établissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), accueille une dizaine de start-up innovantes dans les secteurs du transport et de la logistique allant de l'information en temps réel à la ville data en passant par les plateformes logistiques numérisées.

Lors de son discours prononcé à cette occasion, le ministre des Transport a souligné l'importance de l'utilisation des technologies numériques dans ce secteur, "un secteur de services par excellence".

Pour sa part, le ministre de la Poste et des Télécommunications a souligné l'opportunité que représente cette structure pour accueillir la jeunesse innovante créatrice de richesse.

Source : Radio Algérienne 29.12.2020

Lien : <https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20201229/204749.html>

SECTEUR PHARMACEUTIQUE

Industrie pharmaceutique : Trois nouveaux décrets régissent le secteur

D'énormes efforts sont consentis afin de dynamiser davantage la filière pharmaceutique, parmi les mesures qui concourent à cet objectif figure notamment l'adoption récente d'une batterie de lois et de décrets régissant le secteur. Ainsi trois nouveaux viennent d'être publiés dans le Journal Officiel ; le premier porte sur les modalités d'homologation des dispositifs médicaux, le deuxième concerne le dispositif d'enregistrement des produits pharmaceutiques et le troisième décret régit le comité économique intersectoriel des médicaments.

Le premier décret fixe les modalités d'homologation des dispositifs médicaux à usage de médecine humaine afin de

déterminer les missions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission d'homologation des dispositifs médicaux, créée auprès de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques ainsi que les conditions d'octroi, de renouvellement, de retrait, de transfert et de cession de la décision d'homologation. Tout cela est clairement régi par ce nouveau décret favorablement accueilli par la corporation. Mais quelles sont donc les missions et quel est la composition de cette commission?

Source : El Moudjahid 06.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/industrie-pharmaceutique-trois-nouveaux-decrets-regissent-le-secteur-2517>

Industrie pharmaceutique : Plusieurs arrêtés pour la relance de la production locale

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmad, a paraphé plusieurs arrêtés ministériels permettant la relance de la production locale des médicaments et les produits pharmaceutiques, a indiqué dimanche dernier, un communiqué du ministère. «Dans le cadre de la continuité du processus de mise en place d'un nouveau cadre réglementaire régissant l'enregistrement des produits pharmaceutiques et après publication des trois décrets exécutifs relatifs à l'enregistrement des médicaments, l'homologation des dispositifs médicaux et le comité économique, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a procédé samedi dernier, à la signature de huit arrêtés», a précisé la même source. Il s'agit d'un arrêté fixant le modèle du formulaire de la demande de pré-soumission des produits pharmaceutiques soumis à l'enregistrement, un arrêté fixant la composition du dossier d'enregistrements des médicaments à usage de la médecine humaine, ainsi qu'un arrêté portant désignation du président et des membres de la commission d'enregistrement des produits pharmaceutiques à usage de la médecine humaine.

Source : El Moudjahid 29.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/industrie-pharmaceutique-plusieurs-arretes-pour-la-relance-de-la-production-locale-3424>

Pharmaceutique : Un nouveau cahier des charges pour faire le ménage chez les distributeurs

Face à l'urgence de remédier à la pénurie de médicaments sur le marché, le ministère de l'Industrie pharmaceutique planche sur le renouvellement du cahier des charges régissant l'activité des distributeurs et grossistes en pharmacie.

Le document est annoncé pour le début de l'année 2021. Il viendra mettre de l'ordre dans la profession, où, des ruptures cycliques en approvisionnement des pharmacies ont fini par mettre à nu des pratiques peu orthodoxes. L'objet du document annoncé portera essentiellement sur le renouvellement des accréditations des acteurs du métier. Ces derniers devront répondre aux exigences édictées par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques. Une nouvelle mesure est par ailleurs prévue dans le nouveau cahier des charges. Celle-ci est censée aider à assainir la liste des distributeurs actuels, et mettra surtout fin à des pratiques monopolistiques, tellement dénoncées.

Source : Maghreb Emergent 20.12.2020

Lien : <https://maghrebemergent.net/pharmaceutique-un-nouveau-cahier-des-charges-pour-faire-le-menage-chez-les-distributeurs/>

Industrie pharmaceutique : Dépôt des programmes d'importation des matières premières

"Il est porté à la connaissance des opérateurs pharmaceutiques producteurs locaux de produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, qu'en application du décret exécutif n° 20-272 du 29 septembre 2020 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'Industrie pharmaceutique, que le dépôt des

programmes d'importation actualisés pour l'exercice 2021 des matières premières et des intrants destinés à la fabrication locale se fera dès mercredi 23 décembre 2020", a annoncé hier le ministère de l'Industrie pharmaceutique, sur sa page Facebook officielle. Les programmes d'importation des matières premières et des intrants destinés à la production peuvent être déposés tout au long de l'année, précise la même source. Cependant, les fabricants sont tenus de remettre leur programme de production de l'année 2021 avant le 31 décembre en cours.

Les opérateurs doivent, par ailleurs, préciser, lors du dépôt de leurs programmes d'importation, les quantités prévues à la fabrication à partir de la matière première et l'état récapitulatif actualisé des réalisations et du stock pour chaque produit ainsi que les périmés le cas échéant, selon la note du ministère.

Source : El Moudjahid 22.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/industrie-pharmaceutique-depot-des-programmes-d-importation-des-matieres-premieres-3140>

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique : Les anticoagulants disponibles grâce à la production nationale

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, a affirmé que le secteur de la santé avait dépassé, grâce à la production nationale, les ruptures de médicaments anticoagulants enregistrées, qui font d'ailleurs partie du protocole thérapeutique contre le coronavirus.

M. Benbahmed a déclaré à l'APS que «la production nationale a beaucoup contribué à la mise à disposition des anticoagulants, très demandés car prescrits dans le protocole thérapeutique contre le coronavirus, ce qui a multiplié par cinq leur utilisation», relevant qu'il «n'est pas possible de compter seulement sur les quantités importées de ce produit très demandé à l'échelle mondiale du fait de la conjoncture sanitaire».

A ce propos, le ministre a rassuré les citoyens quant à «la disponibilité de ces médicaments au niveau des agences pharmaceutiques et établissements hospitaliers en quantités suffisantes dans le futur», faisant état de «la mise à disposition, sous peu, de 300.000 boîtes de Lovenox au niveau du Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP)».

Source : El Moudjahid 19.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/le-ministre-de-l-industrie-pharmaceutique-les-anticoagulants-disponibles-grace-a-la-production-nationale-3009>

Disponibilité des Médicaments : Nette amélioration attendue fin janvier

Le directeur général de l'Agence nationale du médicament (ANM), Kamel Mansouri a assuré, hier à Alger que la disponibilité des médicaments en rupture d'approvisionnement au niveau du marché algérien connaîtra une «nette amélioration» à la fin du mois de janvier 2021.

Tout en reconnaissant que le marché local du médicament a connu des ruptures de près de 100 médicaments, M. Mansouri a affirmé, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, que toutes les mesures ont été prises par le ministère de l'Industrie pharmaceutique pour améliorer le fonctionnement du

marché et assurer la disponibilité de l'ensemble des produits pharmaceutiques.

S'agissant des circonstances ou motifs qui ont conduit à cette rupture des stocks de certains médicaments, le responsable a cité en priorité la crise du Covid-19 qui a causé une perturbation dans l'importation des matières premières ainsi que le retard accumulé dans l'exécution de certains programmes d'importation des médicaments.

Source : El Moudjahid 10.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/disponibilite-des-medicaments-nette-amelioration-attendue-fin-janvier-2686>

Production du médicament : La demande locale satisfaite à 50%

En vue de relancer l'industrie pharmaceutique, le secteur a procédé à la mise en place d'un nouveau cadre réglementaire régissant, entre autres, l'enregistrement des produits pharmaceutiques et des médicaments, ainsi que l'homologation des dispositifs médicaux.

Le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officines (SNAPO), Messaoud Belambri a indiqué qu'il était nécessaire d'adopter des réformes réglementaires et des ajustements pour permettre aux investisseurs de développer le secteur.

«Le secteur de l'industrie pharmaceutique avait besoin d'une attention particulière», a noté le Dr Belambri, précisant que le secteur a connu durant ces dernières années une bonne évolution avec un taux de croissance important mais il avait quand même besoin davantage d'encouragement à travers l'encadrement et une réglementation.

Il a souligné l'ambition et la volonté du gouvernement conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de satisfaire la demande à hauteur de 70 % en production locale.

Source : El Moudjahid 30.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/production-du-medicament-la-demande-locale-satisfaite-a-50-3503>

Une étude du Snafo sur la pénurie des médicaments le confirme : 335 marques en rupture de stock

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, estime, dans un entretien à El Watan, qu'il est fondamental de développer la production nationale de médicaments pour éviter les ruptures de stocks. Une étude faite par le Snafo confirme la pénurie de pas moins 335 médicaments.

Si un médicament n'est pas disponible durant une longue période et en quantités suffisantes dans toutes les officines du pays, il est considéré en rupture de stock.

C'est sur la base de ce principe que le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snafo) a établi son analyse dans une étude, dont El Watan détient une copie, pour dégager une liste définitive de molécules, objets d'une pénurie nationale.

Mieux, pour une crédibilité scientifique, le Snafo a intégré, dans cette étude, la liste de médicaments confectionnée par l'Association des distributeurs de pharmacies algériens (Adpha) à l'effet de la confronter à celle établie par le Snafo. «Il ressort de l'analyse commune Snafo/Adpha que les produits enregistrés en rupture sont de l'ordre de 335 marques», a tranché le Snafo.

Généralement non évoqués, il y a aussi, selon les documents de cette étude, les produits enregistrés non commercialisés en Algérie au nombre de 79 marques, 73 autres non commercialisés par les grossistes et enfin 173 produits disponibles en vente libre ou en quota. Sans l'avouer publiquement, le directeur général de l'Agence nationale du médicament (ANAM), Kamel Mansouri, a confirmé cette pénurie.

Source : El Watan 27.12.2020

Lien : <https://www.elwatan.com/edition/actualite/335-marques-en-rupture-de-stock-27-12-2020>

« L'industrie pharmaceutique a des ennemis intra et extra-muros » (KERRAR/UNOP)

Le Docteur Abdelouahed Kerrar, Président l'Union nationale des opérateurs en pharmacie (Unop) et PDG de Biopharm, affirme que l'Algérie s'affranchit du tout-import en matière de médicament, tout en dénonçant certaines forces d'inertie qu'il désigne par « Ennemis de l'intérieur ».

« L'essor de l'industrie pharmaceutique dérange certains », confie ainsi Kerrar à notre confrère La Patrie-news. Dans une interview qu'il accorde à ce média, le Dr Kerrar revient sur la question sensible du médicament en Algérie, à l'heure, où, les pouvoirs publics s'approprient à éditer un nouveau cahier des charges devant régenter la distribution du médicament selon de nouveaux canevas.

Aussi, le Dr Kerrar, qui applaudit l'avènement d'un département ministériel exclusivement dédié à l'industrie pharmaceutique en Algérie, rassure que « L'Algérie est sur la bonne voie dans le secteur de l'industrie pharmaceutique ». Le même responsable alerte toutefois sur la persistance de certaines pratiques monopolistiques qui nuisent au secteur du médicament.

Source : Maghreb Emergent 22.12.2020

Lien : <https://maghrebemergent.net/lindustrie-pharmaceutique-a-des-ennemis-intra-et-extra-muros-kerrar-unop/>

Vaccin anti-covid-19 : l'Algérie a signé avec un laboratoire russe

L'Algérie va acquérir le vaccin russe contre le Covid-19 « Spoutnik-V ». L'annonce a été faite, ce mercredi 30 décembre 2020, par le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, à l'issue de la réunion du Gouvernement présidée par le Premier ministre, Ammar Belhimer.

Lors de cette réunion, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé la signature d'un « contrat de gré à gré simple pour l'acquisition du vaccin contre la Covid-19 avec un laboratoire russe, et ce en concrétisation de la décision du président de la République d'entamer l'opération de vaccination à partir de janvier prochain », a révélé Ammar Belhimer.

Source : AlgérieEco 16.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/30/vaccin-anti-covid-19-lalgerie-a-signe-avec-un-laboratoire-russe/>

Production de médicaments anticancéreux : Partenariat entre Sidal et un laboratoire Sud-coréen

Un mémorandum d'entente a été signé, ce jeudi 03 décembre 2020 à Alger entre le Groupe Sidal et le laboratoire Sud coréen CKD OTTO pour la production

de médicaments anticancéreux, indique un communiqué de Saidal.

Selon la même source, la cérémonie a eu lieu au niveau du site de production d'EL Harrach en présence de Monsieur Lotfi Benbahmed, Ministre de l'Industrie Pharmaceutique et de Lee Eunyong Ambassadeur de la République de Corée du Sud en Algérie.

Le projet, objet de ce nouveau partenariat, sera réalisé en deux étapes. « La première étape consistera en le conditionnement d'une gamme composée de six produits parmi les plus utilisés dans le traitement de différents cancers en Algérie. Cette phase sera suivie d'une seconde lors de laquelle Saidal bénéficiera d'un transfert de technologie qui permettra la fabrication locale de ces molécules en full process », a précisé le communiqué de Saidal.

« Grâce à ce partenariat, six produits anticancéreux seront conditionnés puis fabriqués par SAIDAL lui permettant de réaliser un chiffre d'affaires de 17, 47 Millions d'USD soit 2, 271 Milliards de Dinars (DZD) », a déclaré madame Fatoum Akacem, PDG du Groupe Saidal, citée dans le communiqué.

Source : AlgérieEco 03.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/03/production-de-medicaments-anticancereux-partenariat-entre-saidal-et-un-laboratoire-sud-coreen/>

ENERGIE

Energie : L'Algérie devrait investir plus de 43 milliards de dollars en 2020-2024

Les investissements énergétiques de l'Algérie devraient totaliser 43,1 milliards de dollars en 2020-2024, ce qui la placera en 6e position du classement des pays membres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), selon une étude de l'organisation sur les premières répercussions de la pandémie de Covid-19 sur les investissements mondiaux dans le secteur de l'Énergie. Il ressort de l'étude, réalisée sur la base des données de la Société arabe des investissements pétroliers (APICORP) et publiée sur le site internet de l'OPAEP, que «les investissements dans les projets énergétiques dans les États membres de l'OPAEP, au cours de la période 2020-2024, totaliseront 592 milliards de dollars, dont 246,5 milliards de dollars d'investissements engagés et 344,9 milliards de dollars d'investissement prévus». Les États membres ont été impactés, comme tous les pays du monde, par la pandémie de Covid-19, dont les profondes répercussions resteront palpables pendant longtemps dans tous les aspects de la vie, et notamment dans le secteur de l'Énergie, a indiqué l'OPAEP, expliquant que la pandémie impactera les investissements énergétiques dans le monde et dans les États membres.

Source : El Moudjahid 21.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/energie-l-algerie-devrait-investir-plus-de-43-milliards-de-dollars-en-2020-2024-3083>

Maladie de Parkinson Un premier traitement produit en Algérie

Un nouveau traitement symptomatique de la maladie de Parkinson vient d'être introduit dans l'éventail thérapeutique algérien. Il s'agit d'un antiparkinsonien commercialisé sous le nom de Pramipexole Doprexil LP. Cette thérapie se décline, par vocation, comme un atténuant des troubles parkinsoniens majeurs dont l'akinésie (lenteur des mouvements), la raideur musculaire spécifique ou les tremblements.

Pour les neurologues, le Doprexil LP se veut aussi comme une forme à libération prolongée. Ce qui laisse supposer que ce traitement produit par les laboratoires El Kendi Algérie va, du coup, offrir aux "parkinsoniens" une meilleure qualité de vie. Cette maladie neurodégénérative touche majoritairement les personnes âgées de plus de 50 ans.

Source : Liberté 09.12.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/un-premier-traitement-produit-en-algerie-350372>

Sonatrach : Les capacités de production préservées

Le Pdg de Sonatrach, Toufik Hakkar, a affirmé que les capacités de production du Groupe n'avaient pas été affectées par les difficultés rencontrées du fait de la propagation de la pandémie de la Covid-19, soulignant que la Société nationale des hydrocarbures avait évité d'importantes pertes et maintenu les équilibres financiers à moyen terme, grâce aux différentes mesures prises à cet effet.

«Depuis le début de la pandémie du nouveau coronavirus, Sonatrach a pris nombre de mesures urgentes pour préserver la sécurité de ses travailleurs et continuer à approvisionner le marché national et à remplir ses obligations contractuelles avec ses partenaires à l'étranger, mais cela ne signifie pas que le Groupe n'a pas rencontré de difficultés», a déclaré M. Hakkar dans un entretien paru dans la revue Echaab-économie.

Face à ces difficultés, le même responsable a souligné que grâce aux capacités organisationnelles à travers la mobilisation des cadres et le déploiement de toutes les capacités et moyens, «la situation a pu être maîtrisée», ajoutant que : «Nos capacités de production n'ont pas été affectées, alors que nos projets en cours de réalisation ont connu quelques perturbations, notamment après le départ des cadres étrangers».

Source : El Moudjahid 21.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/sonatrach-les-capacites-de-production-preservees-3138>

Les recettes de Sonatrach en baisse de près de 40%

Le P-DG de Sonatrach, Toufik Hakkar, a fait savoir, mardi, que les recettes pétrolières et gazières du groupe ont enregistré un recul de près de 40%, en raison de la baisse des prix du pétrole et de la crise sanitaire.

Toufik Hakkar a expliqué qu'en 2019, les recettes pétrolières ont atteint 33 milliards de dollars, alors que pour l'année en cours, elle se situeront entre 20 à 21 milliards de dollars.

Selon lui, cette contraction des recettes des hydrocarbures est due à 80% à la baisse des prix du pétrole sur le marché, ce qui a aussi impacté d'autres produits comme le gaz, le GPL et le condensat... etc. « Quant aux 20% restantes, cela est lié à la baisse de la production pétrolière dictée par l'accord conclu dans le cadre de l'Opep, dans le plafonnement de la production, mais aussi par la faible demande européenne sur le gaz », a-t-il expliqué sur le plateau de la chaîne Echourouk news TV.

Source : AlgérieEco 16.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/16/les-recettes-de-sonatrach-en-baisse-de-pres-de-40/>

Ouargla : Exportation de gaz industriels vers la Tunisie

Une opération d'exportation de gaz industriels vers la Tunisie a été lancée par la Société algérienne privée spécialisée dans la production de gaz industriels (Calgaz-Algérie), implantée à Ouargla, a-t-on appris hier des responsables de cette entreprise.

L'opération s'inscrit dans le cadre d'un contrat de partenariat à long terme portant sur l'exportation vers la Tunisie de gaz industriels, à savoir l'azote et l'oxygène liquéfiés, a précisé à l'APS le directeur de l'unité d'Ouargla de Calgaz-Algérie, Nadjib Khedim.

Il s'agit de la deuxième action du genre après celle effectuée l'an dernier pour approvisionner la Libye en gaz industriels (27.000 litres d'oxygène et azote liquéfiés), utilisés dans divers secteurs, tels que l'industrie agro-alimentaire et la santé, a affirmé le responsable.

Calgaz-Algérie est une entreprise qui assure, à travers ses deux unités d'Ouargla et Laghouat, la production, la commercialisation et la distribution des gaz de l'air sur tout le territoire national.

Source : El Moudjahid 14.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/ouargla-exportation-de-gaz-industriels-vers-la-tunisie-2823>

Sonelgaz-compagnie libyenne GECOL : Un partenariat diversifié

Une délégation de la société General Electricity Company Of Lybia (GECOL) conduite par le président de son conseil d'administration, Wiam El Abd Elly a été reçue, hier, par les responsables du groupe Sonelgaz au siège de l'Institut de formation de l'électricité et du gaz de Ben Aknoun en présence de l'ambassadeur de Libye. La cérémonie a été marquée par la récompense de l'équipe des 13 techniciens et experts de la SPE (filiale du groupe Sonelgaz) qui a effectué un déplacement en Libye, en octobre dernier, dans le cadre d'une mission portant sur la réparation d'une panne technique intervenue au niveau de la centrale électrique de Tripoli. Le président du

conseil d'administration du groupe GECOL a exprimé la reconnaissance de son pays aux autorités algériennes pour avoir toujours été aux côtés du peuple libyen dans les moments difficiles. Wiam Al Abd Elly a félicité l'équipe des techniciens de la SPE à leur tête, Sabri Lezhari. Il a rappelé que les techniciens ont réussi à remettre en service et en un temps record deux turbines d'une puissance totale de près de 550 mégawatts.

Source : El Moudjahid 28.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/sonelgaz-compagnie-libyenne-gecol-un-partenariat-diversifie-3382>

Marché gazier : Les parts de l'Algérie menacées en Europe

Le gaz algérien fera encore face à une concurrence plus rude en Europe dans le cours termes. Après le gaz américain, c'est au tour de gaz en provenance de la mer Caspienne qui vient menacer les parts du gaz algérien en Europe. C'est le gazoduc Trans Adriatic Pipeline (TAP) qui achemine le gaz à partir de l'Azerbaïdjan jusqu'en Italie qui sera le fervent concurrent du gazoduc algérien qui achemine aussi le gaz vers l'Italie. Le TAP est opérationnel depuis quelque jour déjà et il est prêt à transférer l'équivalent de 10 milliards de mètres cube par an vers l'Europe.

Ce gazoduc qui est long de 878 Km, traverse le nord de la Grèce, l'Albanie et la mer Adriatique avant de rallier, sur 8 km, la plage de Melendugno au sud-est de l'Italie, vient afin de renforcer la sécurité énergétique en Europe, notamment en Italie qui cherche à diversifier ses fournisseurs dans le secteur de l'énergie.

Source : AlgérieEco 01.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/01/marche-gazier-les-parts-de-lalgerie-menacees-en-europe/>

Algérie-Maroc : Course pour construire le premier un gazoduc relié au Nigéria

Pour rappel, l'idée d'un gazoduc reliant le Nigeria à l'Algérie, surnommé le « transsaharien », a germé dans les années 1980, mais l'accord concrétisant la mise en œuvre du projet n'a été qu'en 2009 par les gouvernements du Niger, du Nigéria et de l'Algérie. Cet accord avait permis de lancer pour la première fois les études de faisabilité du projet en vue de le concrétiser. Cependant, à ce jour, la construction du gazoduc n'a toujours pas commencé.

La longueur du gazoduc transsaharien sera de 4 128 kilomètres et sa capacité annuelle de trente milliards de mètres cubes. Le gazoduc devrait être détenu prévus d'être détenu à 90% par le groupe Sonatrach et la NNPC (Nigerian National Petroleum Corporation), et à 10% par la Compagnie nationale du pétrole du Niger. Il devrait partir de Warri au Nigeria et aboutira à Hassi R'mel en Algérie en passant par le Niger. Mais, ce qui pose problème, c'est que le gazoduc traverse plusieurs zones instables et qui mettent en péril sa sécurité et donc sa fiabilité.

Source : AlgérieEco 11.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/11/algerie-maroc-course-pour-construire-le-premier-gazoduc-relie-au-nigeria/>

Sonatrach-Eni : Signature d'un accord renforçant le partenariat dans le bassin de Berkine

Le groupe Sonatrach et la société italienne Eni ont signé, ce jeudi 10 décembre 2020, un accord renforçant leur partenariat dans le bassin de Berkine, sous l'égide du nouveau dispositif légal et réglementaire régissant les activités d'hydrocarbures, indique un communiqué de Sonatrach.

« Un Protocole d'Accord, ayant pour objet l'élaboration d'une feuille de route fixant les démarches nécessaires en vue d'une éventuelle conclusion d'un ou de plusieurs contrats d'hydrocarbures dans le bassin de Berkine, sous l'égide du nouveau dispositif légal et réglementaire régissant les activités hydrocarbures, a été signé entre Sonatrach et Eni », lit-on dans le communiqué.

L'accord a été signé par le PDG de Sonatrach Toufik Hakkar et le PDG de Eni, Claudio Descalzi lors d'une réunion de travail tenue aujourd'hui à Alger dans le cadre du développement et du suivi des opportunités de partenariat entre Sonatrach et Eni ».

Source : AlgérieEco 10.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/10/sonatrach-eni-signature-dun-accord-renforçant-le-partenariat-dans-le-bassin-de-berkine/>

SONATRACH crée une direction chargée de la rationalisation et de la baisse des dépenses

Le PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar, a affirmé, dans un entretien accordé au quotidien national Echaab, que Sonatrach a pu éviter de grandes pertes grâce à la préservation de ses « capacités de production après le départ des cadres étrangers ».

Ce maintien des capacités de production, a éviter à Sonatrach, « d'importantes pertes et a pu maintenir les équilibres financiers à moyen terme », rassure Toufik Hakkar. Il a souligné, à ce propos que, c'est grâce à « la révision du plan des projets d'investissements à court et moyen terme et la réduction des coûts d'exploitation ». Après près d'une année depuis le début de la pandémie Covid-19, les marchés mondiaux des hydrocarbures ont connu des évolutions surprenantes. Le prix d'un baril de Brent avait atteint en avril 2020 les 23 dollars. « La situation a pu être maîtrisée » selon le P-DG de Sonatrach, grâce à la mobilisation des compétences nationales et au retour, plus tard, des cadres des sociétés étrangères de sous-traitance »

Source : Maghreb Emergent 22.12.2020

Lien : <https://maghrebemergent.net/algerie-covid-19-sonatrach-a-preserve-ses-capacites-de-production-et-evite-dimportantes-pertes-pdg/>

Naftal : Fabrication des kits GPL/C d'ici 2022

Naftal vise la promotion des carburants propres, à savoir le gaz propane liquéfié (GPL/C), et prévoit de lancer la fabrication locale des kits d'ici 2022, a indiqué Business France Algérie.

L'entreprise est en discussion avec un partenaire européen pour le lancement de la fabrication de la partie avant. Pour le moment, elle ne fabrique que la partie arrière via sa filiale bouteilles à gaz. Naftal a mis en place un plan d'action à très court terme afin d'augmenter le taux de conversion des véhicules au GPL/C. Le nombre de conversion est d'ailleurs passé de 10.000 à 90.000

annuellement. Naftal a également augmenté le nombre de ses centres de conversion en une année, passant de 20 à 50, est-il ajouté.

Source : El Moudjahid 09.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/naftal-fabrication-des-kits-gpl-c-d-ici-2022-2645>

La suppression de l'essence super avec plomb interviendra en février 2021

Prévue en janvier 2021, la suppression de l'essence super avec plomb au niveau des stations de services a été repoussée d'un mois et interviendra durant le mois de février de l'année prochaine.

C'est ce qu'a fait savoir Rachid Nadil, le président de l'Agence de régulation des hydrocarbures (ARH). Dans une déclaration à la chaîne Echourouk News, le président de l'ARH a justifié le report de l'opération par la nécessité de nettoyer les réservoirs des stations-services du reste de l'essence contenant le plomb.

S'agissant des effets que pourra avoir des nouveaux carburants qui seront commercialisés dès 2021 sur les véhicules, le président de l'ARH a assuré que la suppression du plomb de l'essence super n'affectera en aucun cas les voitures, sachant que 95 % de parc national automobile, sont les véhicules neufs.

Source : AlgérieEco 10.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/10/la-suppression-de-lessence-super-avec-plomb-interviendra-en-fevrier-2021/>

Electricité et gaz

Vers une hausse des tarifs pour les gros consommateurs

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a indiqué, avant-hier, qu'"une réflexion est en cours au niveau des hautes autorités de l'État sur une possibilité d'augmenter les prix pour les tranches importantes de consommation d'électricité ou de gaz, au-delà des seuils raisonnables".

Une option qui pourrait, d'une part, aider à "soutenir les investissements futurs du groupe Sonelgaz et, d'autre part, encourager ces consommateurs à diminuer leur consommation énergétique et ainsi permettre au pays de s'orienter graduellement vers la transition énergétique au cours des dix prochaines années, tout en épargnant du gaz naturel au profit des générations futures", souligne le ministre de l'Énergie, lors d'un point de presse en marge de son audition par les membres du Conseil de la nation. Cependant, Abdelmadjid Attar précise que cette augmentation des prix de l'électricité et du gaz — actuellement au stade de la réflexion — ne concernera pas les citoyens à consommation modeste, "notamment ceux résidant au niveau des immeubles, ce qui constitue la majorité des consommateurs".

Source : Liberté 26.12.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/vers-une-hausse-des-tarifs-pour-les-gros-consommateurs-351367>

Coopération entre le ministère de l'Intérieur et l'Agence allemande GIZ : Lancement du projet «communes vertes»

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICALT), et l'Agence allemande de coopération (GIZ) ont procédé, hier à Alger, à la signature du contrat d'exécution du projet «Communes vertes», afin d'appuyer les communes dans

leurs efforts de développer l'utilisation des technologies d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables (EnR). Ce projet ayant pour objectif de faire contribuer les communes à la réalisation des objectifs nationaux de transition énergétique concernera quatre communes-pilotes pour l'élaboration de plans énergétiques communaux durables ainsi que 30 communes-pilotes pour le déploiement de tableaux de bord de suivi des consommations énergétiques. Lors de son intervention à cette occasion, le secrétaire général du MICALAT, Abdallah Moundji, a indiqué que ce nouveau projet de coopération permettra à un nombre important de wilayas et de communes de bénéficier d'un accompagnement et d'une assistance pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans énergétiques communaux ainsi que de l'amélioration des procédés de gestion de la consommation énergétique.

Source : El Moudjahid 08.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/cooperation-entre-le-ministere-de-l-interieur-et-l-agence-allemande-giz-lancement-du-projet-communes-vertes-2608>

Énergie : Une plateforme numérique dédiée aux opérateurs économiques

Le ministère de l'Énergie a annoncé dans un communiqué, le lancement d'une plateforme numérique dénommée TASSAREEH au profit des opérateurs économiques, et ce à partir du 1er janvier prochain. « Cette plateforme est dédiée aux opérateurs économiques publics et privés, qui ont besoin de visas administratives pour acquérir des produits sensibles », a précisé le ministère dans un communiqué publié dimanche sur sa page facebook. Selon la même source, la plateforme TASSAREEH est un portail en ligne qui « facilite et simplifie toutes les démarches administratives et réduit le temps nécessaire pour acquérir des produits sensibles », a conclu la même source.

Source : El Moudjahid 08.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/energie-une-plateforme-numerique-dediee-aux-operateurs-economiques-2611>

Algérie : 1 000 MW de centrales solaires seront installées dès 2021

L'Algérie entend s'appuyer sur ses ressources solaires abondantes pour diversifier son mix énergétique. D'ici 2035, le pays prévoit ainsi de construire en tout 15 GW de centrales solaires. Et pour atteindre cet objectif, 1 000 MW seront installés dès 2021.

L'Algérie s'apprête à construire des centrales solaires d'une capacité combinée de 1 000 MW en 2021. Cet objectif, annoncé par le ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, permettra au pays d'atteindre son objectif à moyen terme d'avoir une capacité solaire installée de 15 000 MW en 2035.

Les 1 000 MW de centrales solaires, permettront au pays d'économiser 1,5 milliards de mètres cube de gaz sur cette année. C'est d'ailleurs l'économie réalisée sur cette consommation de gaz qui permettra à l'État de financer les centrales solaires.

Source : Ecofin 22.12.2020

Lien : <https://www.agenceecofin.com/solaire/2212-83797-algerie-1-000-mw-de-centrales-solaires-seront-installees-des-2021>

Energies renouvelables : L'Algérie possède l'un des gisements solaires les plus élevés au monde

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) a indiqué hier que l'Algérie possède l'un des gisements solaires les plus élevés au monde, avec une durée d'insolation qui dépasse les 2.000 heures annuellement sur la quasi-totalité du territoire national.

« L'Algérie, compte tenu de sa position géographique, dispose de l'un des gisements solaire les plus élevés au monde », a précisé le CEREFÉ dans une publication diffusée sur sa page facebook, précisant que « la durée d'insolation sur la quasi-totalité du territoire national dépasse les 2.000 heures annuellement et peut même atteindre 3.900 heures notamment dans les hauts plateaux et le Sahara ».

En se basant sur les cartes réalisées par le Centre de développement des énergies renouvelable (CDER) dans son Atlas des ressources ENR de l'Algérie, le Commissariat a ajouté que sur l'ensemble du territoire national, « l'énergie solaire globale reçue par jour sur une surface horizontale d'un mètre carré varie entre 5,1 KWh (~1860 KWh par an et par m²) au Nord et 6,6 KWh (~2410 KWh par an et par m²) dans le grand Sud ».

Source : El Moudjahid 23.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/energies-renouvelables-l-algerie-possede-l-un-des-gisements-solaires-les-plus-eleves-au-monde-3179>

Energies renouvelables : le CEREFÉ analyse les raisons d'échec des précédents programmes

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) a analysé, dans son premier rapport annuel, les raisons d'« échec » des différents programmes de développement des énergies renouvelables en Algérie, lancés depuis une décennie, et qui ont connu des résultats « insignifiants » avec seulement 411 MWc installés.

Les résultats de ces programmes sur le terrain « sont restés insignifiants à ce jour. Les raisons d'un tel échec étant assez faciles à identifier du fait même de leur subjectivité : résistance au changement face à de nouvelles techniques et compétences, manque de suivi et d'évaluation », lit-on dans le rapport dont l'APS a obtenu une copie.

L'Algérie avait lancé en 2011 le Programme national de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (PNEREE) avec l'ambition d'atteindre un taux de 40 % de capacité de production d'électricité d'origine renouvelable à l'horizon 2030, en réalisant des installations dotées globalement de 22.000 MW, dont 10.000 MW seraient dédiés à l'exportation.

Source : El Moudjahid 01.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/energies-renouvelables-le-cerefe-analyse-les-raisons-d-echec-des-precedents-programmes-2339>

Energies renouvelables au Maghreb : Un forum régional sur les perspectives d'investissements

Les énergies renouvelables ouvrent de larges perspectives de développement dans la région du Maghreb, en Algérie, notamment. Aussi, la promotion de ce secteur requiert d'importants investissements, d'où l'option pour des partenariats pour mobiliser les ressources nécessaires. Le Forum «Renpower Maghreb Investor 2020», dans sa cinquième édition, constitue dans ce sens un cadre propice pour examiner l'ensemble des aspects liés à la promotion des EnR dans la région, en particulier la question liée aux financements.

L'événement qui sera organisé les 15 et 26 décembre courant en vidéoconférence, en partenariat avec la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK), sera diffusé en direct et comportera six sessions réparties sur les deux jours et prévoit la participation de 36 experts et intervenants. Le forum rassemblera des représentants du secteur privé, de l'industrie, des associations et des représentants de gouvernements – tant au niveau régional qu'international.

Source : El Moudjahid 07.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/energies-renouvelables-au-maghreb-un-forum-regional-sur-les-perspectives-d-investissements-2557>

Francis Perrin, directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Paris)

“La transition énergétique sera longue, difficile et coûteuse”

Liberté : Le choc pandémique provoqué par la propagation du Covid-19 a eu des conséquences néfastes sur l'industrie pétrolière mondiale, à peine remise des conséquences de la chute des prix de 2014. À quels enjeux et défis les compagnies pétrolières doivent-elles faire face pour pouvoir rebondir ?

Francis Perrin : L'année 2020 est effectivement un très mauvais exercice pour l'industrie pétrolière internationale avec des pertes financières massives, notamment au cours du premier semestre, une réduction importante des coûts et des investissements et, dans plusieurs cas, en particulier en Amérique du Nord, des faillites et des fusions/acquisitions. Ces difficultés sont bien sûr la conséquence directe de la baisse de la consommation pétrolière mondiale en 2020 et de l'effondrement des prix du brut au cours des quatre premiers mois de l'année.

Sur ce point, la situation s'améliore pour les acteurs pétroliers. Le prix du Brent de la mer du Nord dépasse 50 dollars le baril, alors que sa moyenne n'était que de 18 dollars/baril en avril, et la consommation pétrolière repartira inévitablement à la hausse en 2021.

Source : Liberté 21.12.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/la-transition-energetique-sera-longue-difficile-et-couteuse-351099>

HAUTES TECHNOLOGIES ET COMMUNICATION

Helouane, P-DG d'Algérie télécom à l'APN «Le déploiement de la fibre optique se poursuit»

S'exprimant jeudi, devant la commission des transports et des télécommunications de l'APN, le P-dg d'Algérie télécom, Hocine Helouane, a déclaré que «son entreprise s'emploie à réaliser une série de projets, dont le déploiement du réseau de fibre optique sur l'ensemble du territoire national».

À ce propos, il a fait savoir que «le réseau de la fibre optique a atteint 11.650 km». Il a expliqué, dans ce sens, que «l'objectif consiste à remplacer les câbles en cuivre, qui sont à l'origine des grandes perturbations et qui sont volés à plusieurs reprises, en raison de l'augmentation du prix du cuivre au niveau des marchés internationaux, des produits primaires». Il a également fait état «de remplacement des anciens appareils par des appareils de nouvelle génération, permettant aux clients l'accès aux services de téléphonie et d'Internet sur le même appareil et avec des hauts débits...». Il a aussi dévoilé que «la bande passante a connu également une augmentation, en passant de 20 gigabits en 2010 à plus de 2 téraoctets actuellement».

Source : L'Expression 25.12.2020

Lien : <https://www.lexpressiondz.com/nationale/le-deploiement-de-la-fibre-optique-se-poursuit-339085>

Faiblesse du débit Internet : Quand la crise sanitaire met à nu les lacunes

Depuis l'avènement de la pandémie de la Covid-19, l'Internet a été d'une grande utilité. On pouvait avoir accès aux dernières actualités sur la pandémie du coronavirus, faire du télé-travail, accéder aux opportunités économiques que le réseau public mondial offre, enseigner en ligne. En Algérie, la crise sanitaire a mis à nu les lacunes et les défaillances d'une connexion souvent lente, n'offrant pas toujours la qualité attendue ou exigée. Le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, avait d'ailleurs, en mois d'août dernier, suite à des perturbations avérées, instruit le ministre de la Poste et des Télécommunications, lors d'une réunion périodique du Conseil des ministres, tenue par visioconférence, de «trouver une solution définitive au problème de faiblesse du débit internet, définir les facteurs nuisibles et soumettre le dossier au Conseil des ministres si le besoin se fait sentir». Trois mois après, le constat est le même. Plusieurs projets de services numériques annoncés n'ont pas vu le jour ou pas généralisés, à l'instar du e-paiement, qui reste tributaire du débit internet.

Source : Horizons 02.12.2020

Lien : http://sudhorizons.dz/index.php?option=com_content&view=article&id=69630:faiblesse-du-debit-internet-quand-crise-sanitaire-met-a-nu-les-lacunes&catid=64&lang=fr&Itemid=138

Brahim Boumzar: « Le volume du débit Internet connaîtra un changement qualitatif le mois prochain »

Le ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Brahim Boumzar a déclaré, aujourd'hui, que le volume du flux Internet connaîtra un changement qualitatif le mois prochain, après l'installation de nouveaux diffuseurs. « Les citoyens remarqueront, à partir de la fin de ce mois et du début du mois prochain, un changement dans la qualité du réseau téléphonique et le flux d'Internet », a-t-il révélé lors de son passage à la radio chaîne 1.

Selon lui, dans le cadre de l'application des instructions du président de la République pour augmenter le débit d'Internet, des équipements modernes ont été importés, dont l'entrée a été facilitée par les douanes rapidement.

Source : AlgérieEco 27.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/27/brahim-boumzar-le-volume-du-debit-internet-connaitra-un-changement-qualitatif-le-mois-prochain/>

Périmètres aurifères au Sud : Assurer une couverture en télécommunications

Une réunion de concertation entre les secteurs des télécommunications, des mines et des micro-entreprises s'est tenue, hier à Alger, afin de trouver les voies et moyens d'assurer une couverture réseau (téléphone, internet et GPS) au niveau de 170 zones d'exploitation aurifères traditionnelles situées dans le grand Sud du pays. La rencontre a été présidée par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, le ministre des Mines, Mohamed Arkab, et le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat, en présence des cadres d'entreprises relevant des différents secteurs. Dans une déclaration à l'APS, M. Boumzar a indiqué que la réunion avait pour but de présenter des solutions techniques permettant une couverture réseau optimale des périmètres d'exploitation de l'or dans les zones éloignées du grand Sud. Il s'agit de la couverture réseau de 178 périmètres d'exploitation de l'or au profit de micro-entreprises et qui sont délimités notamment dans les wilayas d'Illizi et de Tamanrasset.

Source : El Moudjahid 20.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/perimetres-auriferes-au-sud-assurer-une-couverture-en-telecommunications-3057>

Téléphonie mobile : 45,22 millions d'abonnés au 3ème trimestre 2020 en Algérie

Le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile (GSM, 3G et 4G) en Algérie était de 45,22 millions au 3ème trimestre de l'année 2020, en légère baisse de 0,66% par rapport à la même période de 2019 où il était fixé à 45,52 millions d'abonnés, indique le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE).

Sur les 45,22 millions d'abonnés actifs, 7,15 millions sont des abonnés au réseau GSM soit 15,81 %, contre 38,07 millions abonnés au réseau 3G/4G, soit 84,19 %, selon le rapport.

L'ARPCE relève, toutefois, une diminution de 20,33% du parc d'abonnés GSM en l'espace d'une année (7,15 millions au 3ème trimestre de l'année 2020, contre 8,97 millions à la même période de 2019), expliquant cette

situation par la migration des abonnés GSM vers les réseaux de nouvelles technologies 3G et 4G.

Source : AlgérieEco 16.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/16/technologie-50-des-algeriens-adopteront-la-5g-des-quelle-sera-disponible/>

Technologie : 50% des Algériens adopteront la 5G dès qu'elle sera disponible

50% des utilisateurs de smartphones en Algérie ont exprimé leur volonté de choisir la 5G dès qu'elle sera disponible sur le marché, selon les résultats d'une enquête menée par Ahmed Reda Berrah, architecte du ConsumerLab d'Ericsson, rapporte l'agence officielle.

La société « Ericsson » a présenté, hier mardi, lors d'une conférence en format virtuel, en raison de la crise sanitaire, une étude sur les avis des utilisateurs algériens sur l'ultra haut débit mobile 5G et leur attente vis-à-vis de cette nouvelle technologie.

L'étude a révélé que « la majorité des personnes interrogées s'attendent à ce que cette technologie soit déployée d'ici quatre années maximum en Algérie ».

« Sur l'ensemble des utilisateurs de smartphones consultés, plus de 50% changeront d'opérateur si le leur ne leur offre pas la 5G dans les six mois après son lancement », a précisé l'enquête.

L'étude a également démontré que « 85% des personnes sondées déclarent se connecter actuellement sur le réseau 4G mobile, contre 77% en 2018, et 25% en 2016 » et que les réseaux sociaux (y compris les vidéos) et les messageries instantanées sont les applications « les plus utilisées avec 70% des répondants qui les consultent plusieurs fois par jour », selon la même source.

Source : AlgérieEco 16.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/16/technologie-50-des-algeriens-adopteront-la-5g-des-quelle-sera-disponible/>

Technologie : la 5G n'est pas une priorité pour Mobilis

Auditionné ce lundi 14 décembre par la commission des Transports et des Télécommunications de l'Assemblée nationale, le président directeur général de l'opérateur public de téléphonie mobile, Mobilis, Adel Doukali, a exclu la mise service de la 5G, précisant qu'elle ne figure pas parmi ses priorités à l'heure actuelle, selon un communiqué de l'Assemblée nationale.

Le responsable a indiqué qu'il s'agissait d'un sujet très important et sensible, ajoutant qu'il est nécessaire d'unir les services spécialisés pour mettre en œuvre la 5G.

Il a précisé que l'entreprise doit définir ses capacités et allouer un budget pour la mise en œuvre de la 5G, mais a il a ajouté que « Mobilis », à la lumière de la situation actuelle, a d'autres priorités, précise le même communiqué.

M. Doukali a déclaré que Mobilis est devenu un acteur de premier plan dans le développement économique et social de l'Algérie, puisque l'opérateur compte 19 millions d'abonnés, soit une augmentation de 8,9% par rapport à l'année 2019, avec un chiffre d'affaires de 115 milliards de dinars, 2,7 millions d'abonnés G2 et 6,5 millions d'abonnés G3. 9,8 millions d'abonnés G4, avec un bénéfice estimé à 11,3 milliards de dinars.

Source : AlgérieEco 14.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/14/technologie-la-5g-nest-pas-une-priorite-pour-mobilis/>

Salim Bachiri. Spécialiste en cybersécurité : «Il est impératif d'apprendre à détecter et à réagir rapidement aux attaques informatiques»

Pour Salim Bachiri, spécialiste en cybersécurité et général manager d'une société spécialisée dans la cybersécurité, «personne n'est à l'abri des attaques contre le système de données numérisées, encore moins les nations consommatrices de technologies et dont la maturité en termes de cybersécurité est encore à construire». Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il revient sur cette lutte globale entre puissances où la dimension «cyber est un nouvel espace d'affrontement» mais aussi sur «ce défi réel» de protection, qui consiste «à détecter le plus tôt possible et à réagir le plus rapidement possible contre une attaque qui pénètre les moyens de protection».

Source : **El Watan 26.12.2020**

Lien : <https://www.elwatan.com/edition/actualite/il-est-impératif-d'apprendre-a-detecter-et-a-reagir-rapidement-aux-attaques-informatiques-26-12-2020>

Secteurs électronique et électroménager : Les opérateurs s'engagent à s'intégrer dans la nouvelle démarche

Le Collectif des Fabricants Algériens des Produits Electroniques et Electroménagers (FAPEE), qui regroupe les principaux opérateurs de la filière « électronique et électroménager », s'est félicité des échanges fructueux qui ont caractérisé la rencontre, tenue avec le Ministre de l'Industrie et des cadres de son département ministériel. Dans une lettre de remerciement adressée au Ministre, les opérateurs ont témoigné de leur « entière gratitude à la suite des échanges de qualité » qu'ils ont pu avoir lors de cette rencontre.

« C'est avec un profond réconfort que nous avons pu exposer les opinions et les contraintes des fabricants pour un développement sain de la filière et en particulier démontrer la convergence de notre vision avec celle des Pouvoirs Publics pour notre industrie, si importante », a écrit le FAPEE dans sa lettre. Pour ces opérateurs, « la conjugaison des efforts de l'ensemble des parties aboutira à l'identification et la mise en place de mesures idoines pour le développement de notre filière et l'atteinte des objectifs de création de richesses pour le pays ».

Source : **AlgérieEco 31.12.2020**

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/31/secteurs-electronique-et-electromenager-les-operateurs-sengagent-a-sintegrer-dans-la-nouvelle-demarche/>

Start-up : Les premiers labels bientôt délivrés

La première vague de projets innovants, start-up et incubateurs, bénéficiant d'une labellisation délivrée par une commission multisectorielle, est prévue vers la fin décembre - début janvier prochain, a indiqué hier à Alger, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Oualid El-Mahdi Yacine. A l'occasion de l'installation de la Commission de labellisation des «Start-up», «Incubateurs» et «Projets innovants», le ministre a estimé que «le timing (du début de labellisation) est plutôt correct» puisqu'il coïncidera avec la mise en application

de la loi de finances 2021 qui introduit «de nouvelles exonérations fiscales pour les start-up».

La labellisation permettra ainsi à la start-up de bénéficier de ces exonérations.

Le ministre a annoncé que cette commission se réunira périodiquement «en moyenne deux fois par mois» et permettra d'étudier les demandes qui seront réceptionnées «exclusivement» sur le portail www.startup.dz qui a été également lancé hier.

Source : **El Moudjahid 16.12.2020**

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/start-up-les-premiers-labels-bientot-delivres-2904>

Contrôle des marchandises importées : Lancement d'un système informatique

Le ministère du Commerce a lancé un système informatique pour le contrôle des marchandises importées dans le but d'améliorer la qualité et asseoir la transparence en matière de contrôle au niveau des différentes inspections de Commerce à travers les ports, les ports-secs, les aéroports et les différents postes frontaliers, a indiqué jeudi dernier à Alger le ministre du secteur, Kamel Rezig.

S'exprimant lors d'une réunion dédiée à l'explication de ce système, en présence des différents partenaires, notamment les douanes, la police et la gendarmerie nationale, en plus du secteur de l'agriculture, M. Rezig a fait savoir que la mise en place de ce système intervient en application de l'accord conclu récemment entre les ministères des Finances, de l'Agriculture, du Commerce et des Transports afin d'unifier le contrôle frontalier à travers la constitution de brigades mixtes ayant déjà commencé leur travail le 1er septembre dernier.

Il s'agit, par le lancement de ce système, d'honorer l'engagement du ministère du Commerce de revoir l'opération de contrôle et les modalités de son élargissement à travers les inspections régionales, a-t-il assuré.

Source : **El Moudjahid 05.12.2020**

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/controle-des-marchandises-importees-lancement-d-un-systeme-informatique-2464>

Une start up algérienne veut conquérir le monde avec son app Punctuation

La nouvelle application gratuite Punctuation commence à se faire remarquer sur les stores Google et Apple en Algérie et au Maghreb. L'idée est simple : associer vos images à des citations ou à des formules qui leur donnent du sens.

Développée par le studio algérien Bucephal Venture, l'application fait son chemin en Algérie, et ses promoteurs voient désormais plus grand : le Maghreb, l'Afrique, l'Europe et pourquoi pas le monde...

L'app permet de créer ses « punctuation » mais également de les partager avec les autres amateurs de bon mots, avec lesquels il est également possible de discuter. Les utilisateurs y trouvent des citations de grands auteurs, d'artistes, d'hommes d'affaires, des proverbes africains ou encore arabes. Le tout disponibles en trois langues : français, anglais et arabe.

Source : **Ecofin 05.12.2020**

Lien : <https://www.agenceecofin.com/comm/0512-83233-une-start-up-algerienne-veut-conquerir-le-monde-avec-son-app-punctuation>

Le ministère des Finances lance son nouveau portail électronique officiel

Le ministère des Finances a lancé, dimanche, la nouvelle version de son portail électronique officiel qui répond aux normes modernes et est adaptée aux nouvelles Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Lors de la cérémonie de lancement de ce portail, le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane a souligné que le ministère aspire à "assurer un service électronique continu pour éliminer tous types de bureaucratie et ouvrir le dialogue avec toutes les parties qui traitent avec le secteur des Finances".

Ce portail constitue "un acquis important" qui s'inscrit dans le cadre de la modernité, car permettant une communication entre le ministère et tous les acteurs, tant les partenaires économiques que les citoyens, a-t-il précisé.

Le portail permettra également aux professionnels de l'information d'accéder rapidement et facilement aux informations relatives au secteur.

Source : Radio Algérienne 13.12.2020

Lien :

<https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20201213/203984.html>

Accompagnement des start-up dans la région MENA

L'Algérie bénéficiera du programme de Google

Les start-up algériennes bénéficieront du programme d'accélération intitulé "Google for Start-up" lancé par le géant américain des services informatiques.

Dédié aux start-up de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena), ce programme pourrait toucher jusqu'à 15 start-up et cet accompagnement se déroulera de façon virtuelle.

Selon "Google for Start-up", le programme démarrera en janvier 2021 pour une durée de 3 mois. À noter que ce programme s'inclut dans la démarche de soutien régional "Grow Stronger with Google" qui vise à soutenir des start-up en phase de financement.

Source : Liberté 16.12.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/radar/lalgerie-beneficiera-du-programme-de-google-350806>

Le Ministère de l'Intérieur lance une plate-forme numérique : Retrait à distance des documents d'état civil

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a supervisé, jeudi dernier, au siège du ministère, le lancement d'une plate-forme numérique pour le retrait à distance des documents d'état civil.

Ce nouveau service, qui s'inscrit dans le cadre du «parachèvement des efforts visant à simplifier les procédures administratives et moderniser le service public» sera opérationnel «tous les jours de la semaine sur le site électronique du ministère et permettra aux citoyens de retirer à distance leurs documents d'état civil ou de leurs proches en temps réel», a indiqué le ministre. La première étape concerne les actes de naissance, de mariage et de décès, selon M. Beldjoud qui précise que

ces documents ont la même valeur juridique que ceux retirés des guichets des services de la commune et sont, donc, «sécurisés et infalsifiables grâce à la signature électronique et au code à réponse rapide (QR) qu'ils portent».

Source : El Moudjahid 25.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/le-ministere-de-l-interieur-lance-une-plate-forme-numerique-retrait-a-distance-des-documents-d-etat-civil-3285>

Il aura lieu à Marseille en avril 2021 Une start-up algérienne au Sommet Emerging Valley

Une start-up algérienne spécialisée dans le secteur e-santé, récemment primée par Emerging Mediterranean à Marseille, à l'occasion du premier Sommet digital dédié à la Tech for Good en Méditerranée, participera au prochain Sommet annuel Emerging Valley qui doit se tenir à Marseille en avril 2021.

Sélectionnée parmi 227 candidatures, cette start-up bénéficiera d'une bourse d'amorçage de 7 000 euros et intégrera en janvier 2021 le programme d'accélération à haute valeur ajoutée du Social And Inclusive Business Camp.

À noter que cette start-up est spécialisée dans le traitement des douleurs et du stress chroniques comme les sciatiques, les lombalgies, les spondylarthrites ankylosantes, l'arthrite ou encore l'arthrose.

Source : Liberté 28.12.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/radar/une-start-up-algerienne-au-sommet-emerging-valley-351462>

Indicateurs de l'e-paiement : Un taux de croissance de 406 % en 2020

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a indiqué, hier dans un communiqué, que les indicateurs de l'e-paiement via la plate-forme monétique d'Algérie Poste avaient connu une nette amélioration en 2020 avec un taux de croissance de 406 % par rapport à l'année précédente.

«Durant la période de janvier à novembre 2020, les opérations du e-paiement via la plate-forme monétique d'Algérie Poste ont atteint un total de 3.396.787 opérations, soit un taux de croissance de 406 % comparativement à 2019», a précisé le communiqué.

Ce chiffre représente 85,09 % de l'ensemble des opérations globales enregistrées en Algérie durant la même période, soit 3.991.913 opérations, a détaillé le ministère.

Pour ce qui est des montants financiers issus des opérations effectuées via cette plate-forme, le ministère a fait état d'un total de plus de 2,7 milliards de DA, avec un taux de croissance de 155% par rapport à 2019, soit 57,75 % des montants globaux des opérations du e-paiement en Algérie durant la même période.

Source : El Moudjahid 30.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/indicateurs-de-l-e-paiement-un-taux-de-croissance-de-406-en-2020-3470>

GRANDE CONSOMMATION

“ Elu produit de l’année” Le macaron rouge fait son apparition en Algérie

Après 32 ans d’activité et une présence dans 40 pays à travers le monde, le concept « Élu Produit de l’Année », leader mondial en matière de trophées pour l’innovation produit et le seul prix 100% basé sur le vote des consommateurs, démarre enfin en Algérie.

Créé en 1987, « Élu produit de l’Année » a pour objectif principal d’orienter les consommateurs vers les meilleurs nouveaux produits disponibles sur le marché et de récompenser les industriels et les fournisseurs de services pour leurs innovations.

« Élu Produit De l’Année Algérie » est le résultat de la plus vaste étude consommateur qui puisse être menée en Algérie.

« Élu Produit De l’Année Algérie » recevra chaque année des participations de tous types de produits de large consommation et de services mettant en avant leurs innovations.

Les produits participants seront ensuite classés dans des catégories spécifiques inhérentes à la réalité du marché, les produits lauréats seront alors désignés par le biais d’une étude effectuée par l’institut indépendant IMMAR sur un échantillon représentatif de la population (+ de 10’000 personnes).

Source : AlgérieEco 30.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/30/elu-produit-de-lannee-le-macaron-rouge-fait-son-apparition-en-algerie/>

Agriculture : Relance des projets d’investissement

Le ministre de l’Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, recevra demain une délégation de la Confédération générale des entreprises algériennes conduite par sa présidente Mme Saïda Neghza pour examiner les voies de relance des projets d’investissement.

«L’apport des opérateurs privés par le biais d’une implication active à la réalisation d’investissements créateurs de richesse et d’emploi vise à garantir une plus-value pour conforter les objectifs de la sécurité alimentaire, un des axes majeurs du plan d’action du gouvernement», souligne Mme Saïda Neghza.

La rencontre devra se traduire, indique-t-elle, par la levée des contraintes pour la relance d’importants projets, notamment dans la transformation des produits agricoles. Le gouvernement est déterminé à accompagner les secteurs privé et public pour la réalisation des objectifs économiques dans le sillage desquels l’agriculture se distingue en tant qu’alternative sérieuse à la dépendance aux hydrocarbures, dit-elle, se félicitant de la promotion de la culture du dialogue avec l’exécutif au profit de l’émergence d’une gouvernance économique rénovée.

Source : El Moudjahid 20.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/agriculture-relance-des-projets-d-investissement-3055>

Accord entre éleveurs et transformateurs pour l’achat du lait cru à 50 DA le litre

Les éleveurs et transformateurs de lait ont convenu dimanche à Alger d’un accord pour l’achat du lait cru au

prix de 50 DA le litre, a indiqué la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA) dans un communiqué.

Les laitiers et éleveurs sont parvenus à cet accord lors d’une réunion tenue dimanche au siège de la Confédération pour le maintien du cheptel bovin dans le cadre de la production nationale du lait.

La filière lait de la CIPA appelle à cet effet l’ensemble des laiteries à une "coordination pour soutenir l’éleveur à l’achat du lait cru" à 50DA le litre, précise le communiqué. La CIPA a fait part de sa disposition à "réunir les laiteries, éleveurs, transformateurs et distributeurs autour d’une réflexion pour le développement de la filière lait", ajoute-t-on de même source.

Source : Horizons 27.12.2020

Lien :

http://sudhorizons.dz/index.php?option=com_content&view=article&id=70533:accord-entre-eleveurs-et-transformateurs-pour-l-achat-du-lait-cru-a-50-da-le-litre&catid=64&lang=fr&Itemid=138

Huile d’olive : Vers le renforcement des exportations

Le ministre de l’Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a affirmé, jeudi à Alger, la nécessité de renforcer les exportations des produits agricoles, notamment de l’huile d’olive, soulignant que la production d’olives a atteint 10 millions de quintaux durant la campagne 2019-2020 contre 8,6 millions de quintaux durant la précédente campagne.

Lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats de la deuxième édition du concours national «Djaafar Aloum» de la meilleure huile d’olive vierge extra algérienne pour la campagne 2019-2020, le ministre a mis l’accent sur la grande importance accordée par son secteur à l’élargissement de l’oléiculture et aux efforts visant à assurer la qualité de ce produit.

M. Hemdani a souligné, en outre, les efforts fournis pour renforcer les mesures juridiques inhérentes à la labellisation du produit national selon les indications géographiques sur l’origine du produit, une démarche déjà réalisée, dans une première phase, pour l’huile d’olive de la région de «Sig» à Mascara, ce qui permettra de conformer le produit aux normes internationales et d’investir les marchés étrangers.

Source : El Moudjahid 12.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/huile-d-olive-vers-le-renforcement-des-exportations-2761>

Algérie : l’industrie de la trituration du soja pourrait décoller dans les prochaines années (USDA)

L’Algérie pourrait devenir dans les prochaines années, un des principaux hubs de la trituration de soja sur le continent africain. Selon le Département américain de l’agriculture, l’industrie pourrait satisfaire environ 90 % des besoins nationaux en tourteaux avec des investissements.

En Algérie, l’industrie de la transformation du soja est promise à un bel avenir dans les prochaines années. D’après les dernières données du Département américain de l’agriculture (USDA), ce segment pourrait en effet

fournir à terme 90 % de la consommation nationale de tourteaux.

Pour l'institution, le lancement de nouveaux projets d'investissements ou l'extension des capacités de trituration de l'oléagineux seront les principaux moteurs du développement de l'industrie, une tendance enregistrée également en Egypte et en Tunisie sur ces 15 dernières années.

Source : Ecofin 14.12.2020

Lien : <https://www.agenceecofin.com/oleagineux/1412-83512-algerie-l-industrie-de-la-trituration-du-soja-pourrait-decoller-dans-les-prochaines-annees-usda>

Boumerdes : Légère hausse de la production halieutique en 2020

La production halieutique et notamment de pélagiques (poissons bleus) a connu une légère hausse depuis le début de l'année 2020 au 15 du mois courant, comparativement à la même période de l'année 2019 et ce malgré la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, a-t-on appris, jeudi, du directeur local de la pêche et des productions halieutiques (DPPH). Le DPPH, Kadri Chérif a indiqué à l'APS que la production halieutique pour la période suscitée a atteint les 6.000 tonnes soit une hausse de près de 2% comparativement à la même période de 2019, ce qui est "positif", eu égard du contexte pandémique qui a paralysé l'activité de pêche pendant une longue période, a-t-il relevé.

La production halieutique enregistrée cette durant la même période de 2019 n'a pas dépassé les 5.800 tonnes, a signalé le DPRH.

Le gros de la production de cette année a été réalisé durant les mois de janvier, février, avril, mai, octobre et décembre, avec une production mensuelle estimée entre 600 et 900 tonnes, a observé le même responsable qui a précisé que 90% de la production halieutique est représenté par les pélagiques (sardines et anchois) et le reste représente d'autres espèces de poissons, moules et crustacés.

Source : El Moudjahid 26.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/boumerdes-legere-hausse-de-la-production-halieutique-en-2020-3271>

BANQUES ET FINANCES

Ouverture des bureaux de changes : le ministre des Finances s'exprime

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, s'est exprimé, ce mardi 1 décembre 2020, sur l'ouverture des bureaux de changes.

Lors d'un point de presse en marge de l'inauguration de la première agence CNEP-Banque dédiée exclusivement à la finance islamique, le ministre a expliqué que ces bureaux à travers l'ensemble des pays dans le monde sont destinés aux non-résidents, rapporte l'APS.

« Il faut qu'on comprenne que les bureaux de change dans ces pays sont destinés aux flux de touristes et non à leurs propres citoyens », a-t-il expliqué.

Aymen Benabderrahmane a précisé que la réglementation pour les bureaux de change existe en Algérie depuis les années 90, sachant que la Banque d'Algérie a délivré un grand nombre d'agrément, mais seule une cinquantaine est en cours d'utilisation au niveau des grands établissements hôteliers notamment.

Des bureaux de banques publiques seront ouverts à l'étranger début 2021.

Source : AlgérieEco 01.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/01/ouverture-des-bureaux-de-changes-le-ministre-des-finances-s'exprime/>

Ouverture du capital de deux banques publiques en 2021 (ministre)

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a annoncé, ce mardi, que l'ouverture du capital de deux banques publiques aura lieu courant 2021 à travers la Bourse d'Alger dans le cadre des réformes gouvernementales du système financier national.

S'exprimant lors d'un point de presse en marge de l'inauguration de la première agence CNEP-Banque dédiée exclusivement à la finance islamique, Benabderrahmane n'a pas précisé l'identité des deux banques publiques qui seront concernées par l'ouverture du capital, rapporte l'agence officielle APS.

Par ailleurs, le ministre a été interrogé quant à l'apport de la finance islamique pour capter les fonds du marché parallèle. A ce propos, Benabderrahmane a rappelé que « l'émergence du marché parallèle a été le résultat d'absence de confiance et d'une bureaucratie ayant impacté les opérateurs et les investisseurs ».

Source : AlgérieEco 01.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/01/ouverture-du-capital-de-deux-banques-publiques-en-2021/>

Ministère de l'Agriculture - BADR : Convention dans le cadre des crédits «R'fig» et «Ettahadi»

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR) ont signé, hier à Alger, une convention-cadre relative au crédit saisonnier «R'fig» et à celui d'investissement «Ettahadi», avec plusieurs nouveaux avantages pour inciter les investisseurs à la production dans le secteur agricole.

Cette convention a été paraphée par le directeur de l'Administration, des moyens et des ressources humaines au ministère de l'Agriculture et le directeur adjoint chargé des engagements au niveau de la BADR, en présence de cadres du secteur. A l'issue de la cérémonie de signature, le ministre de l'Agriculture et du Développement rurale, Abdelhamid Hemdani a affirmé que cette convention s'inscrit dans le cadre de la feuille de route du secteur visant à encourager les agriculteurs à l'investissement ainsi qu'à définir les modalités et les conditions requises pour obtenir les crédits «R'fig» et «Ettahadi» et prendre en charge les intérêts qui en découlent.

Source : El Moudjahid 13.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/ministere-de-l-agriculture-badr-convention-dans-le-cadre-des-credits-r-fig-et-ettahadi-2841>

Finance islamique : Lancement à travers 4 nouvelles agences de la BNA

La Banque Nationale d'Algérie (BNA) a annoncé dimanche le lancement de l'activité de la finance islamique au niveau de quatre nouvelles agences, en réitérant son engagement de couvrir le territoire national.

Il s'agit, selon un communiqué de la BNA, des agences d'Illizi «948» (Illizi), de Tamanrasset «473» (Tamanrasset), d'El Bayadh «726» (El Bayadh) et de l'agence de Tindouf «411» (Tindouf). «Par ce fait, la BNA aura honoré son engagement à couvrir l'ensemble du territoire national à fin 2020», souligne le communiqué.

Avec l'entrée en service des quatre agences, le nombre des agences de la Banque commercialisant les produits de la Finance Islamique s'élève à 63 agences réparties sur 48 wilayas, «dépassant largement l'objectif arrêté initialement» qui s'établissait à 32 agences autorisées à commercialiser des produits de la Finance Islamique réparties sur une vingtaine de wilayas, selon la BNA.

Cette activité prévoit une large gamme de produits certifiés par le comité charia de la Banque et par l'autorité nationale charaïque de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique.

Source : El Moudjahid 27.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/finance-islamique-lancement-a-travers-4-nouvelles-agences-de-la-bna-3372>

Récupération de l'argent circulant dans l'informel : Les limites de la finance islamique

Officiellement, 50 milliards de dollars circulent en dehors du circuit bancaire. Certaines sources vont jusqu'à annoncer que le volume du marché informel se situe entre 70 et 80 milliards de dollars. Que faut-il faire alors pour intégrer cette colossale masse monétaire dans le circuit formel ?

Miser sur la finance islamique pour capter l'argent circulant dans le circuit informel constitue la troisième tentative des autorités ces cinq dernières années afin de convaincre les citoyens de bancariser leur argent.

Dès le recul des recettes des hydrocarbures en 2014, les banques ont subi rapidement les conséquences du recul des dépôts bancaires et les autorités ont fait appel à l'option de l'emprunt obligataire, dans l'espoir d'inciter les citoyens et les investisseurs à contribuer directement à l'épargne publique ainsi qu'à la croissance économique. Mais cette opération n'a pas intéressé grand-monde, à part certains organismes et organisations qui ont souscrit à l'offre, sans atteindre réellement les effets escomptés.

Source : El Watan 29.12.2020

Lien :

<https://www.elwatan.com/edition/economie/recuperation-de-largent-circulant-dans-linformel-les-limites-de-la-finance-islamique-29-12-2020>

La Banque d'Algérie met en garde contre « PLP Leasing Financement »

La Banque d'Algérie a mis en garde, mercredi, contre l'entité dénommée « PLP Leasing Financement » qui « fait la promotion, par l'entremise du site Web (<https://www.plpleasing.com/>), de services de financement qu'elle se propose de commercialiser, au profit des entreprises, des commerçants et des particuliers. » Dans un communiqué publié sur son site web, la banque centrale a indiqué que cette entité, qui élit domicile au 58, cité Matalaa Fadjr, les HLM, Oran, Algérie, et dispose d'une antenne à El Achour Alger, « revendique la qualité d'établissement de crédit-bail en Algérie, n'a ni le statut, ni les autorisations requises pour l'exercice des activités d'établissement financier, conformément à la législation en vigueur ».

La Banque d'Algérie appelle le grand public « à faire preuve de grande vigilance afin de se prémunir des agissements de telles entreprises, et à ne traiter qu'avec des établissements financiers dûment autorisés et agréés par le Conseil de la Monnaie et du Crédit-Banque d'Algérie. »

Source : AlgérieEco 31.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/31/la-banque-dalgerie-met-en-garde-contre-plp-leasing-financement/>

L'ouverture du capital des entreprises en situation financière difficile se fera désormais à travers la Bourse d'Alger

« Une étude approfondie du secteur économique public afin de déterminer quelles sont les entreprises qui font face à des difficultés financières et quelles sont les conditions d'obtentions des capitaux » va être lancée incessamment, a révélé le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali.

Accueilli aujourd'hui à la Chaîne I de la Radio Algérienne, le ministre a expliqué que le recours à la Bourse est le moyen le plus en vue pour l'ouverture des capitaux de certaines entreprises publiques qui font face à des difficultés financières.

L'invité du Matin a expliqué que l'ouverture des capitaux ne pourra pas être basée sur les critères précédents et que « le processus ne concernera que les entreprises publiques qui sont dans le besoin de recapitalisation périodique et font face à des difficultés financières, en mobilisant l'épargne via la Bourse d'Alger ».

Selon le ministre, la Bourse est la meilleure option pour financer le tissu industriel national et par la même soulager la pression sur le trésor public.

Source : Radio Algérienne 28.12.2020

Lien :

<https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20201228/204688.html>

Bourse : la PME AOM Invest augmente son capital social

AOM Invest, une société cotée en bourse sur le marché de la PME et spécialisée dans les études, le développement et l'exploitation de projets touristiques, a annoncé ce mercredi 30 décembre 2020, dans un communiqué, l'augmentation de son capital social.

En effet, l'entreprise a décidé, suite à la réunion de l'assemblée générale en date du 6 hui 2020, d'augmenter « son capital social de 115.930.000 dinars (pour 1.159.300 actions) à 171.930.000 dinars (pour 1.719.930 actions), avec la souscription de 560.000 nouvelles actions pour un montant de 56.000.000 dinars, par un transfert de la dette sur l'actionnaire Attar Hichem », précise le même communiqué.

« Cette affectation s'inscrit en contrepartie de la diminution du compte courant des associés (sous-compte tiers de Attar Hichem), indique la même source.

Source : AlgérieEco 30.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/30/bourse-la-pme-aom-invest-augmente-son-capital-social/>

Yazid Benmouhoub. Directeur général de la Bourse d'Alger : «Les entreprises privées ne jouent pas la transparence»

Yazid Benmouhoub analyse ici les tares du marché financier boursier en Algérie et met l'accent sur les imperfections du système qui a été mis en place au début des années 1990 alors que le pays était en proie à une crise de liquidités bancaires presque similaire à celle que connaît l'Algérie aujourd'hui. Le gouvernement, qui semble vouloir amorcer un début de réformes dans le secteur, va-t-il tenir ses promesses ? Ou s'agit-il juste d'un effet d'annonce, encore un autre ? Etat des lieux.

– La Bourse d'Alger revient à nouveau au-devant de la scène. Tout se passe en fait comme si l'on était prêt à miser sur cet instrument, un marché toujours à l'état embryonnaire, pour venir à la rescousse d'une économie exsangue à cause du manque de liquidités bancaires. Qu'en pensez-vous ?

La Bourse d'Alger a été créée dans les années 1990 parce qu'il y avait raréfaction des ressources. L'objectif était donc de trouver une alternative au financement classique. La Bourse n'a pas joué ce rôle parce qu'il faut que cela implique un changement des mentalités. Depuis le deuxième semestre 2014, la chute du prix du pétrole a eu comme impact direct la baisse de la liquidité bancaire. Sachant que l'économie est financée à hauteur de 95% par le secteur bancaire public, il est clair que l'impact sur la croissance est assez important.

Source : El Watan 23.12.2020

Lien : <https://www.elwatan.com/edition/economie/les-entreprises-privées-ne-jouent-pas-la-transparence-23-12-2020>

Des Experts débattent de la cotation en Bourse des EPE : Plaidoyer pour le choix de la performance

L'introduction en bourse des entreprises publiques fait débat. Le Centre d'action et de réflexion autour de l'entreprise brandit la nécessité de faire coter une part minimale de 20 ou 30% des actions des grandes entreprises publiques.

L'objectif est à double plan : renforcer la transparence de leur gestion mais aussi mieux servir les intérêts de l'économie nationale. Pour Ali Harbi, consultant en stratégies de développement durable et gouvernance, le niveau d'introduction en bourse des dites entités «doit être supérieur à 34% et accompagné d'une entreprise de participation significative, de l'ordre de 10 à 15% d'un partenaire métier national ou international». A ses yeux, c'est à cette condition que «la gouvernance sera impactée en matière de composante de conseil d'administration, de choix de management et d'obligations de transparence». Il explique également qu'une ouverture en bourse limitée à 20-25% «ne donnera rien car elle ne créera pas les conditions nécessaires à une recherche de performance». Avec force arguments, l'expert explique que la démarche «ne peut concerner que les entreprises qui dégagent déjà de la rentabilité et ne peut concerner toutes les entreprises publiques».

Source : El Moudjahid 22.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/des-experts-debattent-de-la-cotation-en-bourse-des-epe-plaidoyer-pour-le-choix-de-la-performance-3168>

Fonds d'investissement : La gestion confiée à Sofinance

Sofinance a été mandatée par le ministère des Finances pour la gestion des fonds d'investissement de nombreuses wilayas, indique un communiqué de la compagnie.

Les wilayas concernées sont Ain Defla, Béjaïa, Blida, Batna, Laghouat, Mila, Oran, Oum El Bouaghi, Tébessa et Tiaret.

Le montant est fixé à 100.000.000 DA sans dépasser 49% du capital social de l'entreprise investie. Sofinance accompagne les entreprises en création et en développement. Sa participation dans le temps est limitée entre 5 à 7 ans. Le champ d'intervention de Sofinance couvre l'ensemble des secteurs économiques de production de biens et services, à l'exclusion du secteur agricole et du commerce.

Source : El Moudjahid 09.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/fonds-d-investissement-la-gestion-confiee-a-sofinance-2644>

Le fonds AFRICINVEST pressenti pour entrer au capital de SOBCO-PALMARY

Le fonds de capital risque (Private equity) se prépare à entrer au capital de l'entreprise algérienne spécialisée dans la fabrication de biscuits et produits sucrés Sobco-Palmaly, selon des informations relayées par les milieux d'intelligence économiques.

En effet, et depuis sa sortie du tour de table de NCA Rouiba, le fonds tunisien est intéressé par une entrée au capital de Sobco-Palmaly, une entreprise en pleine croissance.

Pour rappel, Sobco-Palmary nourrit le projet d'ouvrir son capital aux investisseurs, afin de pouvoir concurrencer les grosses pointures du marché, à savoir Kraft, Mondelez ou le leader national BIMO. En novembre dernier, le « roi » du biscuit a fait appel au cabinet Deloitte pour superviser cette opération.

Source : **Maghreb Emergent 22.12.2020**

Lien : <https://maghrebemergent.net/le-fonds-africinvest-presenti-pour-entrer-au-capital-de-sobco-palmary/>

Assurance automobile : un accord multilatéral pour réguler la branche dès le 1er janvier

Un protocole d'accord multilatéral relatif à la gestion et la régulation de la branche assurance automobile, visant à mettre fin aux disparités des tarifs et à la concurrence effrénée entre assureurs, a été conclu et entrera en vigueur le 1er janvier 2021, a annoncé mardi l'Union Algérienne des Sociétés d'Assurance et de Réassurance (UAR).

"Dans le cadre de ses missions d'information du public, l'UAR porte à la connaissance des assurés que des mesures d'amélioration de l'organisation du marché algérien des assurances ont conduit à conclure un protocole d'accord multilatéral relatif à la gestion de la branche assurance automobile qui entrera en vigueur le 1er janvier 2021", a indiqué l'Union dans un communiqué. Cet "important accord" a été signé, précise la même source, par l'ensemble des Dirigeants des sociétés d'assurance agréées et habilitées à pratiquer l'assurance automobile, à savoir : 2A, ALLIANCE, AXA, CAAR, CAAT, CASH, CIAR, CNMA, GAM, SAA, SALAMA et TRUST, et approuvé par la Commission de Supervision des Assurances, selon l'UAR.

Source : **Horizons 29.12.2020**

Lien :

http://sudhorizons.dz/index.php?option=com_content&view=article&id=70615:assurance-automobile-un-accord-multilateral-pour-reguler-la-branche-des-le-1er-janvier&catid=64&lang=fr&Itemid=138

Réassurance : La CCR augmente son capital à 25 milliards DA

La Compagnie centrale de réassurance (CCR) vient d'augmenter son capital social, le portant de 22 milliards de DA (170,54 millions USD) à 25 milliards de DA (193,79 millions USD), a indiqué jeudi la compagnie dans un communiqué.

Selon la même source, « le renforcement de l'assise financière permettra à la compagnie de développer ses activités sur les deux marchés, national et international ». La CCR avait réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 35,65 milliards de DA (276,39 millions USD), en progression de 11,16% par rapport à l'exercice 2018, rappelle le communiqué.

Source : **AlgérieEco 03.12.2020**

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/03/reassurance-la-ccr-augmente-son-capital-a-25-milliards-da/>

ALLIANCE ASSURANCES AUGMENTE SON CAPITAL SOCIAL

La compagnie d'assurances privée " Alliance Assurances SPA " annonce l'émission de 3 482 706 actions nouvelles de valeur nominale de 380 DZD par incorporation d'une

partie des réserves, indique un communiqué de la compagnie diffusé par la Bourse d'Alger.

" Les assemblées générales extraordinaire, réunies le 23 Mai 2019 et le 10 septembre 2020, sous la présidence du Président Directeur Général, M. Hassen Khelifati, ont décidé de l'augmentation du capital social de la Compagnie pour le porter de 2 205 714 180 DZD. à 3 529 142 460 DZD portant le montant global des actions de 5 804 511 actions à 9 287 217 actions ", indique le communiqué. Cette décision, se traduira concrètement par l'attribution gratuite d'actions au profit des actionnaires proportionnellement aux actions détenues, à savoir pour cinq actions détenues, trois actions gratuites attribuées, précise la même source.

Suite à ces orientations, le conseil d'administration d'Alliance Assurances SPA a procédé au lancement du processus de mise en œuvre de l'opération sur titre, consécutive à l'augmentation du capital social.

Source : **Maghreb Emergent 22.12.2020**

Lien : <https://maghrebemergent.net/alliance-assurances-augmente-son-capital-social/>

UAR : les contrats d'assurances délivrés par « Quick Assurance » sont invalides

L'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) alerte les porteurs de contrats d'assurance délivrés par une compagnie dénommée « Quick Assurance » que les polices d'assurance contractées sont « invalides » et ne couvrent pas leurs titulaires contre un quelconque risque, a indiqué lundi l'UAR dans un communiqué. L'UAR agit, ainsi, dans le cadre de ses missions d'information du public et précise que cette entité (QUICK Assurance) est inconnue du secteur des assurances et ne figure pas sur la liste des sociétés d'assurance agréées par le ministère des Finances.

A ce titre, elle recommande à tous les porteurs de ces contrats non valides et qui n'ont aucune valeur de s'assurer d'urgence auprès des sociétés d'assurance agréées pour couvrir leur patrimoine et leur responsabilité civile à l'égard des tiers, notamment, conclut la même source.

Source : **AlgérieEco 27.12.2020**

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/27/uar-les-contrats-dassurances-delivres-par-quick-assurance-sont-invalides/>

Alliance Assurances : Un produit dédié aux start-up

Alliance Assurances lance un produit inédit et sur mesure dédié aux start-up, qui se décline en plusieurs formules avec des tarifs attractifs et couvrant les risques liés à leur activité directe ou indirecte, selon un communiqué de la compagnie. Constitué d'un ensemble diversifié de garanties, ce nouveau produit permet au startupeur de composer le pack d'assurance selon ses besoins. Les produits concernent l'assurance automobile, la protection juridique et la responsabilité. Ils couvrent aussi les risques d'incendie, de vols, de catastrophe naturelle et de dommages informatiques et perte de données. L'assurance perte d'exploitation est également comprise. L'offre est proposée dans les 265 agences et accessible à tout startupeur désirant souscrire une des différentes formules proposées. Le produit vient accompagner les jeunes entrepreneurs possédant un potentiel de

croissance économique, qui leur permettra d'entamer l'avenir sous les meilleurs auspices, en gérant leur entreprise en toute tranquillité avec un partenaire solide, souligne le communiqué.

Source : El Moudjahid 01.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/alliance-assurances-un-produit-dedie-aux-start-up-2314>

Résultats du secteur des assurances Une régression attendue de plus de 6% à fin 2020

Le secteur de l'assurance subit de plein fouet les retombées de la baisse de l'activité économique nationale, exacerbée par la survenance, aussi soudaine que violente, de la pandémie de coronavirus.

Le Conseil national des assurances (CNA) anticipe, dans sa note de conjoncture du 3^e trimestre, une régression de 6,1% du chiffre d'affaires du marché des assurances l'année en cours par rapport aux réalisations de l'année dernière.

Les prévisions de clôture du marché des assurances pour 2020 sont évaluées à plus de 137,3 milliards de dinars contre 146,25 milliards de dinars, soit une perte de plus de 8 milliards de dinars.

Les Assurances de dommages, qui constituent près de 92% du total du marché des assurances, ont été fortement impactées par la Covid-19. Les prévisions de clôture des assurances dommages sont estimées à 126,4 milliards de dinars, soit une baisse de 4,4% par rapport aux réalisations de l'année 2019.

Source : Liberté 17.12.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/une-regression-attendue-de-plus-de-6-a-fin-2020-350898>

CNMA - CNIF - AGM Holding : Partenariat pour accompagner les filières agricoles stratégiques

Un projet de convention de partenariat de type triangulaire réunissant la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), les Conseils nationaux interprofessionnels de la filière céréales et pommes de terre (CNIF) ainsi que le Groupe mécanique AGM Holding SPA sera mis en place prochainement en vue de participer au développement du secteur agricole, a indiqué samedi un communiqué de la CNMA.

«La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), les Conseils nationaux interprofessionnels de la filière céréales et pommes de terre (CNIF) ainsi que le Groupe mécanique AGM HOLDING SPA, se sont réunis mercredi 23 décembre 2020 au siège de la CNMA, en vue de la mise en place d'un cadre partenarial type triangulaire et de débattre des possibilités futures de coopération», a précisé la même source. «Ce partenariat sera régi par une convention-cadre entre les différents parties et acteurs économiques notamment dans les domaines liés à la mécanisation et l'adaptation de matériels agricoles (tracteurs, moissonneuses batteuses, matériels de travail du sol et de transport...) en vue d'une meilleure sécurisation et efficacité où chaque partie trouvera un intérêt qui œuvrera directement dans l'intérêt national», a ajouté le communiqué.

Source : El Moudjahid 26.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/cnma-cnif-agm-holding-partenariat-pour-accompagner-les-filieres-agricoles-strategiques-3338>

Economie

Le président Tebboune a signé le décret amendant la constitution

Le président Abdelmadjid Tebboune a signé, hier mercredi 30 décembre, le décret présidentiel portant promulgation de la nouvelle constitution qui a été adopté par référendum populaire le 1er novembre dernier, a indiqué ce jeudi 31 décembre 2020, l'ENTV.

Source : AlgérieEco 31.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/31/le-president-tebboune-signe-le-decret-amendant-la-constitution/>

Le président Tebboune signe la Loi des finances 2021

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, ce jeudi 31 décembre, la Loi des finances pour l'année 2021, indique la Présidence dans un communiqué. La signature a eu lieu en présence du président par intérim du Conseil de la nation, Salah Goudjil; le président de l'Assemblée populaire nationale, Slimane Chenine; le Premier ministre, Abdelaziz Djerad; le chef de l'Etat-major de l'Anp, le général-major Said Chanegriha; le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane; le directeur du cabinet de la Présidence de la République, Noureddine Baghdad Daidj; le secrétaire général de la Présidence, Mohamed Amine Messaid, et le secrétaire général du Gouvernement, Yahia Boukhari, précise le communiqué.

Source : AlgérieEco 31.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/31/le-president-tebboune-signe-la-loi-des-finances-2021/>

Le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2018 devant l'APN

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El-Hachemi Djaâboub, a affirmé, jeudi à Alger, que le budget de son secteur pour l'exercice 2018 a été exécuté «suivant le programme tracé dans le plan d'action du gouvernement».

«Je tiens à vous informer de l'exécution du budget de l'exercice 2018 conformément au programme défini dans le plan d'action du gouvernement et selon les objectifs fixés par le secteur», a indiqué le ministre, dans son intervention devant la commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors du débat du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2018.

À ce propos, il a expliqué que «le secteur a bénéficié, au titre du budget de fonctionnement, d'une affectation estimée à 154.029.259.409 DA, dont 153.445.000.000 DA ont été consommés, soit un taux de consommation de 99,62%».

Rappelant avoir demandé, dans son intervention lors du débat autour de la loi de finances pour 2021, à la commission compétente d'étudier la possibilité de reporter la clôture du compte d'affectation spéciale no 302-131 au titre du «Fonds national de sécurité sociale» au 31 décembre 2022, «en vue de permettre au secteur de l'exploiter pour couvrir une partie du déficit financier

de la branche assurance maladie», le ministre a expliqué que ce compte destiné à financer les déséquilibres financiers des organes de la Sécurité sociale «n'a enregistré aucune dépense depuis 2013, car les décrets exécutifs y afférents n'ont pas été promulgués pour l'exploiter».

Source : El Moudjahid 18.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/le-projet-de-loi-portant-reglement-budgetaire-de-l-exercice-2018-devant-l-apn-3014>

Règlement budgétaire 2018 : La Cour des comptes révèle les anomalies

La Cour des comptes a mis l'accent, dans son rapport d'appréciation sur l'avant-projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2018, sur «certaines défaillances» dans les opérations d'investissement public, la maturation des études ainsi que l'exécution et le suivi des programmes d'investissement.

Présentant lundi dernier le rapport d'appréciation sur l'avant-projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2018 devant la Commission des finances et du Budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), le président de la Cour des comptes, Abdelkader Ben Maârouf a insisté sur l'impérative maîtrise du budget destiné à l'investissement public et le remboursement des crédits octroyés aux grandes entreprises, notamment dans le cadre du financement non conventionnel auquel a recouru le gouvernement en 2018.

Et d'affirmer que «l'efficacité des dépenses publiques et l'exécution des crédits alloués à certains secteurs constituent le noyau et une problématique dans la méthode de gestion des deniers publics».

En chiffres, le déficit budgétaire global a atteint 2082 milliards de DA en 2018, soit trois fois le déficit de 2017, en raison de la hausse sensible relevée dans les dépenses d'équipement (+ 74,1 %) malgré la croissance des revenus budgétaires de 5,5% durant la même période, a-t-il fait savoir.

Source : El Moudjahid 15.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/reglement-budgetaire-2018-la-cour-des-comptes-revele-les-anomalies-2905>

Collectivités locales : Les APC doivent apprendre à capter l'impôt où qu'il se trouve (responsable)

Une vraie leçon d'autonomie que délivre le Président de la Cour des Comptes, Abdelkader Benmaarouf, aux responsables des PAC du pays. L'impôt peut évoluer de même qu'il est diversifié, une évidence qui semble échapper aux cadres des communes d'Algérie.

Abdelkader Benmaarouf juge, en effet, nécessaire pour « les collectivités locales, particulièrement en cette période de crise, de s'éveiller à la maîtrise des droits et taxes qui relèvent de l'attribution stricte de la commune et non de l'Etat ou de ses démembrements en utilisant toutes les voies et moyens pour améliorer leurs ressources ».

Intervenant, mercredi, sur les ondes de la radio nationale Alger Chaîne III, dans l'émission « L'invité du direct », Abdelkader Benmaarouf a expliqué que les communes du pays laissent en friche une bonne partie des droits et taxes qui sont pourtant à leur portée mais qu'elles doivent, désormais, récolter.

Source : **Maghreb Emergent 31.12.2020**

Lien : <https://maghrebemergent.net/collectivites-locales-les-apc-doivent-apprendre-a-capter-limpot-ou-quit-se-trouve-responsable/>

Benabderahmane au conseil de la nation : De nouveaux billets de banque en 2021

C'est à l'unanimité que les membres du Conseil de la nation ont adopté, lundi, le projet de loi portant règlement budgétaire de 2018 présenté par le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane.

Le ministre précise que le taux de croissance en 2018 avait atteint 1,4% contre 1,3% en 2017, tandis que les prévisions tablaient sur un taux de 1,7%. Le taux d'inflation a atteint 4,3% contre 5,6% en 2017, a expliqué le ministre qui a précisé que le montant global des exportations réalisées a atteint 41,1 milliards de dollars dépassant les prévisions de la loi de finances complémentaire de 2018 à 35,5 mds USD. Les réserves de change s'élevaient à 79,9 milliards de dollars contre 84,6 milliards de dollars en 2017. Quant aux exportations des hydrocarbures, leur volume a atteint 39 mds USD, soit une augmentation de 5,8 mds USD par rapport à 2017, tandis que le montant des exportations hors hydrocarbures a atteint 2,4 mds USD. Selon le ministre, le prix moyen du brut a atteint 71,3 USD/baril en 2018 contre 53,9 USD/baril en 2017. Les importations ont été d'un montant de 46,33 mds USD et la balance commerciale a enregistré, fin 2018, un déficit de 5,23 mds USD, contre 11,5 mds USD en 2017, correspondant à un recul du déficit de 6,7 mds USD.

Source : **El Moudjahid 28.12.2020**

Lien :

<https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/benabderrahmane-au-conseil-de-la-nation-de-nouveaux-billets-de-banque-en-2021-3411>

Aymene Benabderrahmane : Le portefeuille des investissements publics en cours de réévaluation

Le portefeuille des investissements publics, ayant atteint plus de 14.000 mds DA destinés aux projets jugés d'urgence, est en cours de réévaluation au niveau de la Direction générale du budget (DGB), a indiqué lundi à Alger, le ministre des Finances, Aymene Benabderrahmane. Répondant aux questionnements des membres de la commission des finances et du budget de l'APN, dans le cadre de l'étude du projet de loi du règlement budgétaire de 2018, le ministre a fait savoir que "le portefeuille des investissements publics dépassant les 14.000 mds de DA, dédiés à des projets jugés d'urgence, est en cours de réévaluation au niveau de la DGB", estimant "inconcevable que ces projets, classés urgents et importants, ne soient pas réalisés". "Il nous faut réévaluer et assainir le portefeuille d'investissement public, surtout au niveau local", a-t-il estimé soulignant l'intérêt de revoir les procédures de fonctionnement du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) afin que les zones d'ombre puissent bénéficier des différents projets de

développement local au lieu que ceux-ci soient concentrés au niveau des chefs-lieux de communes ou de wilayas.

Source : **El Moudjahid 15.12.2020**

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/aymene-benabderrahmane-le-portefeuille-des-investissements-publics-en-cours-de-reevaluation-2877>

Aide financière aux entreprises publiques : La condition de la bonne gouvernance

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a déclaré hier à Alger, que l'accompagnement financier de l'Etat aux entreprises publiques sera conditionné par la modernisation de leur mode de gestion et qu'un cahier de charges définissant les conditions d'accès de ces entreprises au soutien financier étatique sera bientôt mis en place.

"Le cahier de charges en question sera élaboré par le Trésor public, les banques publiques et les entreprises industrielles publiques", a indiqué M. Benabderrahmane à la presse, en marge d'une cérémonie consacrée au lancement officiel du portail électronique du ministère. "Le conditionnement de l'aide aux entreprises est une pratique universelle", a-t-il tenu à préciser, expliquant que cela permettra à l'Etat de faire des évaluations périodiques sur la manière dont ces crédits sont utilisées par leurs bénéficiaires.

"Nous tenons à préserver le tissu industriel national et toutes les entreprises publiques ou privées seront accompagnées par l'Etat d'une manière ou d'une autre mais nous serons très regardants sur le mode de gouvernance et sur le management de ces entreprises", a affirmé le ministre, ajoutant que l'Etat doit s'assurer que l'argent consacré pour ces entreprises sera utilisé à bon escient.

Source : **El Moudjahid 14.12.2020**

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/aide-financiere-aux-entreprises-publiques-la-condition-de-la-bonne-gouvernance-2838>

Le ministère chargé de la prospective remet son rapport : Les leviers de la relance économique fixés

Le ministère délégué chargé de la Prospective vient d'élaborer son premier rapport sur la relance économique qui retrace les objectifs et la feuille de route du plan de relance économique (2020-2024), initié par le président de la République pour sortir le pays de la dépendance quasi-totale aux hydrocarbures.

Ce document, dont l'APS a obtenu une copie, détaille les réformes programmées permettant d'augmenter la croissance économique de manière graduelle mais durable, conformément à l'instruction du président Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres du 26 juillet dernier. «Le président de la République a délimité son périmètre et les délais de son exécution (du plan de relance économique)», note le rapport, qui rappelle les «objectifs ambitieux» fixés dans ce sens, comme la réduction des importations de 10 milliards de dollars dès 2020 et la réalisation d'au moins 5 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures en 2021.

Source : **El Watan 31.12.2020**

Lien : <https://www.elwatan.com/edition/economie/le-ministere-charge-de-la-prospective-remet-son-rapport-les-leviers-de-la-relance-economique-fixes-31-12-2020>

Avec une gestion au gré des orientations politico-administratives : Les entreprises publiques dans la tourmente

Le 13 décembre dernier, le ministre des Finances, Aymen Benaderrahmane, a conditionné l'accompagnement financier par l'Etat des entreprises publiques par la modernisation du mode de gestion. Ce sera dans le cadre d'un cahier des charges à élaborer par les banques publiques et les entreprises publiques industrielles. «Nous serons très regardants sur le mode de gouvernance et sur le management de ces entreprises», a affirmé le ministre à ce sujet reconnaissant dans le même sillage l'échec des opérations d'assainissement menées dans le passé. «Il y a eu des entreprises nationales qui ont bénéficié d'un fonds d'assainissement qui dépassait les mille milliards de dinars depuis une dizaine d'années, mais leur situation actuelle n'est pas reluisante», a-t-il donné comme exemple.

L'Etat veut donc rattraper le coup et changer de stratégie dans l'accompagnement financier des entreprises. Mais, après quoi ? Après avoir dépensé à outrance pendant de longues années sans pour autant avoir de résultats. Autrement dit, sans réaliser l'objectif de la diversification économique tant prôné dans les discours politiques. En effet, la redynamisation du Secteur public marchand industriel (SPMI) dans le cadre des mesures du plan de relance adopté en 2010 a coûté cher au Trésor public.

Source : **El Watan** 21.12.2020

Lien : <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/sup-eco/avec-une-gestion-au-gre-des-orientations-politico-administratives-les-entreprises-publiques-dans-la-tourmente-21-12-2020>

Commerce : Rezig veut pénaliser le délit de surfacturation

Un projet de loi sur la pénalisation de délit de surfacturation est en cours d'élaboration en collaboration avec le ministère de la justice, a affirmé jeudi le ministre du Commerce Kamel Rezig lors de son intervention devant la Commission des finances et budget de l'Assemblée nationale populaire (APN).

Sans donner plus d'explications à ce sujet, Rezig a insisté sur la nécessité de ce texte qui permettra, selon lui, « de mettre un terme à la spéculation et la hausse injustifiée des prix des produits de première nécessité ». Dans ce même sens, le ministre a aussi annoncé qu'un autre décret verra le jour incessamment et qui porte sur la spécialisation de l'exportation et qui « permettra de protéger et d'encourager le produit national, car l'Algérie à de grandes potentialités dans l'exportation », a-t-il souligné, en ajoutant que « le produit national pourra être concurrentiel ».

Source : **Maghreb Emergent** 18.12.2020

Lien : <https://maghrebemergent.net/commerce-rezig-veut-penaliser-le-delit-de-surfacturation/>

Industries manufacturières : Abandon progressif de l'importation des matières premières

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, dimanche à Alger, que l'année 2021 sera celle de la diversification de l'économie nationale en s'appuyant sur plusieurs secteurs, dont le secteur minier qui contribuera à la garantie des matières premières utilisées dans les

industries manufacturières à travers une large exploitation des ressources minières.

«2021 s'annonce comme une année de diversification de l'économie nationale, en s'appuyant sur plusieurs secteurs, dont le secteur minier à même de contribuer au développement des industries manufacturières à travers une large exploitation des richesses minières et des divers métaux, ainsi que l'abandon progressif de l'importation de matières premières entrant dans ces industries», a indiqué le ministre sur les ondes de la Radio nationale II. Dans ce cadre, il a fait observer que la production nationale actuelle était «très faible et ne couvre pas la demande nationale», outre l'importation de matières premières qui entrent dans les industries manufacturières, ce qui pèse sur le Trésor public.

Pour M. Arkab, l'exploitation optimale des différents minerais permettra de répondre aux besoins de l'industrie locale en termes de matières premières, en sus de l'exploration d'opportunités pour accéder aux marchés mondiaux des minerais et générer ainsi des recettes en devises.

Source : **El Moudjahid** 27.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/industries-manufacturieres-abandon-progressif-de-l-importation-des-matieres-premieres-3385>

Industrie du ciment : Prise en charge des préoccupations des exportateurs

Une feuille de route a été élaborée, dimanche à Alger, dans le but de prendre en charge les préoccupations soulevées par les opérateurs économiques activant dans la production et l'exportation de ciment, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce.

La réunion a été consacrée, selon la même source, à l'examen des différentes difficultés rencontrées par les exportateurs, notamment en terme de logistique et aux entraves relevées au niveau des ports, outre la problématique du transport terrestre vers les pays voisins, et le passage par les postes frontaliers.

L'accompagnement et les mesures incitatives accordées par le gouvernement aux entreprises exportatrices figuraient également à l'ordre du jour, précise la même source.

La rencontre a été sanctionnée par l'élaboration d'une feuille de route destinée à prendre en charge, dans les plus brefs délais, des préoccupations soulevées par les opérateurs économiques, précise la même source.

Source : **El Moudjahid** 22.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/industrie-du-ciment-prise-en-charge-des-preoccupations-des-exportateurs-3167>

Relance de l'économie nationale : Les propositions de la Confédération algérienne du patronat

Des représentants de la Confédération algérienne du patronat (CAP) ont remis jeudi passé, à Alger, une série de propositions au président de la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), Nabil Louhibi, en vue de contribuer à la relance de l'économie nationale.

Au cours d'une audition, les représentants de la CAP ont exposé au président de la commission parlementaire une soixantaine de propositions en vue de relancer

l'économie nationale, tout en soulevant plusieurs doléances concernant «les entraves administratives» et «le manque d'accompagnement de l'Etat dans leurs activités».

Représentant différentes fédérations (la santé, l'agroalimentaire, le BTPH, l'énergie, les transports et le tourisme), les membres de la CAP ont fait part, à l'occasion, des problèmes rencontrés par les dirigeants des entreprises ainsi que de solutions qu'ils jugent «opportunes».

Source : El Moudjahid 20.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/relance-de-l-economie-nationale-les-propositions-de-la-confederation-algerienne-du-patronat-3043>

Activités et professions réglementées Les conditions et modalités d'exercice fixées par un nouveau décret

Les conditions et modalités d'exercice des activités et des professions réglementées soumises à inscription au registre du commerce sont fixées par un nouveau décret exécutif paru au Journal officiel n°73.

Le décret a pour objet de modifier et de compléter certaines dispositions du décret exécutif n° 15-234 du 29 août 2015. Ainsi, les nouvelles dispositions dispensent le postulant à l'exercice d'une activité ou d'une profession réglementée de joindre au dossier d'inscription au registre du commerce, une copie de l'autorisation ou de l'agrément requis, selon l'article 4 du décret.

Toutefois, l'exercice effectif d'une activité ou profession réglementée est subordonné à l'obtention de l'agrément ou de l'autorisation délivré par l'administration ou l'institution habilitée, stipule le nouveau texte.

Pour ce qui est des activités ou professions encadrées par des dispositions législatives et nécessitant une inscription préalable au registre du commerce, le postulant est, dans ce cas, tenu de joindre au dossier d'inscription au registre du commerce, une copie de l'agrément ou de l'autorisation requis.

Source : Liberté 20.12.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/les-conditions-et-modalites-dexercice-fixees-par-un-nouveau-decret-351017>

Centre national du registre de commerce : Les antennes ouvertes après les heures de travail légales

Le Centre national du registre de commerce (CNRC) a annoncé, dimanche dernier, que les guichets de ses antennes locales à travers 48 wilayas resteront exceptionnellement ouvertes après les heures de travail légales, et ce jusqu'au 31 décembre 2020, pour permettre aux opérateurs de parachever la mise en conformité de leurs extraits du registre du commerce selon le format électronique.

Cette mesure «intervient pour permettre aux commerçants et opérateurs économiques n'ayant pas procédé à la mise en conformité de leurs extraits du registre du commerce par l'insertion du code électronique «RCE» de le faire avant expiration du délai légal de mise en conformité au Registre du commerce électronique (RCE) fixé au 31 décembre 2020», Selon un

communiqué posté par le CNRC sur son compte Facebook.

A cet effet, tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour permettre à tous les commerçants et opérateurs économiques de régulariser leur situation dans les meilleures conditions et assurer la réussite de cette opération à laquelle le CNRC accorde la priorité, ajoute-t-on de même source.

Source : El Moudjahid 29.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/centre-national-du-registre-de-commerce-les-antennes-ouvertes-apres-les-heures-de-travail-legales-3414>

Exportations hors hydrocarbures en 2021 Le ministère du Commerce lance une étude

Le ministère du Commerce a lancé une étude pour évaluer les prévisions des exportations pour l'exercice 2021. C'est ce qu'a annoncé Algex (Agence de promotion du commerce extérieur), affirmant que cette étude s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'appui octroyé par les pouvoirs publics aux exportateurs algériens des produits hors hydrocarbures.

Ainsi, Algex a invité les opérateurs économiques à remplir un formulaire en ligne pour indiquer les secteurs et les sous-secteurs d'activité dans lesquels ils exercent, la nature des marchandises, les volumes prévisibles à exporter, ainsi que la valeur prévue en devises.

Source : Liberté 31.12.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/radar/le-ministere-du-commerce-lance-une-etude-351660>

Une nouvelle loi lui sera consacrée La forêt est un espace économique

«Faire de la forêt un espace économique», tel est l'objectif visé par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani. En effet, répondant à une question orale, jeudi, lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, le ministre a annoncé que son département va «bientôt» soumettre un nouveau projet de loi sur les forêts, «en définissant les modalités de leur exploitation», à travers un cahier des charges. Hemdani appelle ainsi «à l'ouverture de l'investissement» dans le domaine des forêts afin de créer de la richesse et donner l'occasion aux investisseurs de faire de la forêt un espace économique».

Le ministre de l'Agriculture a affirmé que son département accorde une grande importance au secteur des forêts, citant comme exemple les forêts de M'sila, de Boutlélis et de La Vierge, dans la localité de Misserghine (wilaya d'Oran) qui sont classées «forêts protégées» que le ministère «veut conserver à travers différents projets lancés».

Source : L'Expression 26.12.2020

Lien : <http://www.lexpressiondz.com/economie/la-foret-est-un-espace-economique-339064>

Événements

Entreprises publiques : édifier une économie compétitive

«Organisation et fonctionnement des entreprises publiques : réalité et perspectives» est le thème d'une rencontre qu'organise, depuis hier, l'Institut national des études de stratégie globale, pour mettre l'accent sur les moyens de dépasser les obstacles les empêchant de contribuer efficacement à la mise en place d'une économie compétitive, a indiqué son directeur général, Abdelaziz Medjahed.

Outre un panel d'experts, la rencontre a été rehaussée par la présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaâboub, de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Nassira Benharrats, du ministre des Postes et des Télécommunications, Brahim Boumzar et le conseiller du président de la République chargé du Mouvement associatif et de la Communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane.

Source : El Moudjahid 16.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/entreprises-publiques-edifier-une-economie-competitive-2903>

Bechar : les opportunités d'investissement dans les ressources halieutiques thème d'un prochain atelier

Les opportunités d'investissement dans le secteur halieutique seront au centre des travaux d'un atelier qu'organise lundi prochain la direction locale du secteur de la Pêche et des Ressources halieutiques à Bechar, a-t-on appris mercredi du directeur local du secteur, Djamel Boulekhessaim.

Cette rencontre, qui aura lieu à l'institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) a pour objectif de mettre en évidence les potentialités de la région et promouvoir l'investissement public et privé dans les activités halieutiques en eau douce ainsi que l'encouragement des investissements et de l'entreprenariat dans la filière auprès des jeunes, notamment les universitaires, a-t-il précisé.

Le but recherché à travers cette rencontre, à laquelle prendront part une cinquantaine de participants, est de mettre en valeur l'impact des activités halieutiques d'eaux douces en matière de création de richesse et d'emplois, la promotion de la consommation des différentes variétés de poissons d'eau douce et la vulgarisation des opportunités d'investissement dans le secteur en régions sahariennes, a expliqué M. Boulekhessaim.

Source : Radio Algérienne 16.12.2020

Lien : <https://www.radioalgerie.dz/news/fr/content/204126.html>

1er Salon numérique international des industries agroalimentaires : Partenariats et investissements

C'est à partir du 1er décembre que l'Algérie abritera le premier Salon numérique international des industries agroalimentaires, de la logistique et de la production nationale. La Société Andalus Trade, Show, exhibits and Events (TSEE), dans un communiqué rendu public, précise que l'événement connaîtra la participation des opérateurs

algériens et étrangers activant dans plusieurs secteurs, notamment l'agroalimentaire, l'emballage, les imprimeries, les banques, les assurances, les services logistiques, les sociétés de transit, le fret aérien et maritime, ainsi que les sociétés de conseil stratégique.

Quant aux participants étrangers, les organisateurs ont commencé à recevoir les premières demandes d'inscription de pays comme l'Ukraine, choisie en tant qu'invité d'honneur pour cette édition, du Vietnam, de la Turquie et de l'Allemagne. Notons que la feuille de route pour le développement des activités agricoles, comme l'a affirmé le premier responsable du secteur, repose sur d'importants fondements, à savoir la relance de l'investissement structuré, le développement des filières stratégiques, notamment les céréales, la rationalisation des dépenses publiques et enfin parvenir à la réduction de la facture de l'importation considérablement.

Source : El Moudjahid 10.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/1er-salon-numerique-international-des-industries-agroalimentaires-partenariats-et-investissements-2681>

Gestion des déchets : Pour une politique environnementale efficace

Le premier Salon virtuel de «la gestion des déchets dans le contexte de la Covid-19», qui vient d'être clôturé, a enregistré un total de 12.838 visites effectuées par 3.648 visiteurs ayant abouti au téléchargement de 8.220 dossiers et à la réception de 3.123 courriers sur la plateforme numérique inspirée du salon classique, souligne un communiqué du ministère de l'Environnement. 90 exposants locaux et étrangers ont pris part à cette manifestation qui a été marquée, entre autres, par la tenue d'une série de conférences audiovisuelles portant sur «la valorisation des déchets de l'Algérie, la gestion des déchets des activités de prise en charge sanitaire relatives à la pandémie du coronavirus et le rôle de la société civile dans la gestion des déchets et des start-up en tant que système de tri et de collecte de déchets.

Source : El Moudjahid 26.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/gestion-des-dechets-pour-une-politique-environnementale-efficace-3334>

Entreprises : Journée d'information sur les dispositions de la LF 2021

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie co-organise avec Legal Doctrine (start-up spécialisée dans la recherche et de veille juridiques), sous le parrainage des ministres des Finances et du Commerce, une journée d'information sous forme de Web conférence sur les dispositions de la Loi de Finances 2021, le 6 janvier 2021. Cette journée, qui sera animée par de hauts responsables des administrations centrales des Impôts, des Douanes et des Domaines, avec la participation de la Banque d'Algérie, indique la CACI sur son site, vise à informer les opérateurs économiques sur les nouvelles mesures douanières, domaniales, fiscales et bancaires, introduites par la Loi de Finances 2021 en faveur des entreprises, notamment les start-ups en tant que locomotive du nouveau modèle de croissance.

Source : El Moudjahid 23.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/entreprises-journee-d-information-sur-les-dispositions-de-la-lf-2021-3225>

COOPERATION ECONOMIQUE

Accord d'association : « On ne peut pas reprocher à l'Europe ce que nous n'avons pas fait » (Ali Bey Nasri)

Le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Ali Bey Nasri, s'est exprimé, ce mercredi 16 décembre 2020, sur l'Accord d'association liant l'Algérie et l'Union européenne (UE).

Intervenant sur les ondes de la radio Chaîne 3, Ali Bey Nasri a relevé que depuis sa mise en œuvre en 2005, l'Accord d'association avec l'UE a généré beaucoup de pertes, estimées à plus de 2 milliards de dollars annuellement. Selon lui, le bilan est en total déséquilibre à la défaveur de notre pays.

Pour le président de l'Anexal, que face à ce constat, une révision ou une renégociation de l'Accord est plus que nécessaire. Rappelant que l'accord contient 110 articles, Ali Bey Nasri a indiqué que malheureusement seul l'aspect commercial est mis sur la table.

A ce propos, il a précisé que l'Algérie a importé plus de 280 milliards de dollars de biens depuis l'UE entre 2005 et 2017, alors que le montant de ses exportations n'a atteint que 12 milliards de dollars, couvrant essentiellement des dérivés du pétrole, pour la même période.

Source : AlgérieEco 16.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/16/accord-dassociation-on-ne-peut-pas-reprocher-a-leurope-ce-que-nous-navons-pas-fait-ali-bey-nasri/>

Barry Lowen, ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie : 97% des Algériens qui ont demandé des visas étudiants l'ont obtenu

« Au cours de l'exercice se terminant en juin 2020, 97% des Algériens qui ont demandé des visas étudiants l'ont obtenu et 93% des Algériens qui ont demandé des visas liés au travail l'ont également eu », a indiqué l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, Barry Lowen, dans un entretien publié ce samedi 5 décembre 2020 dans les colonnes d'El Watan. Interrogé sur la révolution pacifique enclenchée le 22 février 2019, le diplomate britannique a indiqué que « c'est au peuple algérien de décider de son avenir ».

« Je pense qu'il était important qu'il soit capable de manifester et d'exprimer pacifiquement ses demandes de changement. Nous pouvons tous nous joindre à la célébration du principe de «Silmya», a-t-il ajouté.

Questionné sur les relations bilatérales entre les deux pays, M. Lowen a souligné que le Royaume-Uni souhaite « accompagner l'Algérie dans ses efforts pour transformer le secteur de l'énergie, développer le secteur des énergies renouvelables et promouvoir l'efficacité énergétique ».

Source : AlgérieEco 05.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/05/barry-lowen-ambassadeur-du-royaume-uni-en-algerie-97-des-algeriens-qui-ont-demande-des-visas-etudiants-lont-obtenu/>

Ait Ali reçoit l'Ambassadeur d'Autriche en Algérie

Le Ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a reçu, mardi au siège du Ministère, Son Excellence l'Ambassadeur d'Autriche en Algérie, Peter ELSNER-MACKAY, indique ce mardi 1 décembre 2020 un communiqué du ministère.

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont abordé les relations économiques bilatérales et les perspectives de coopération entre les deux pays, notamment dans le domaine industriel.

A cette occasion, le Ministre a répondu aux différentes préoccupations des entreprises autrichiennes intéressées par l'investissement en Algérie en expliquant à son hôte le nouveau cadre juridique et réglementaire qui assurera une transparence, une fiabilité et une flexibilité aux investisseurs notamment pour les investissements étrangers.

Le ministre a souligné, entre autres, la suppression de la règle 49/51 qui régissait l'investissement en Algérie et la levée des restrictions de financement des projets par le partenaire étranger, des mesures saluées par la partie autrichienne..

Source : AlgérieEco 01.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/01/ait-ali-recoit-lambassadeur-dautriche-en-algerie/>

M. Aït Ali Braham s'entretient avec le ministre italien des AE : Les facilitations accordées aux IDE exposées

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a présenté, dimanche à Alger, au ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Luigi Di Maio, le nouveau cadre juridique et réglementaire que l'Algérie s'apprête à mettre en place dans l'objectif d'encourager l'investissement notamment étranger.

Lors d'une rencontre tenue au siège du ministère, à l'occasion de la visite de travail qu'il effectue en Algérie, M. Aït Ali a évalué avec le ministre italien les relations économiques bilatérale notamment dans le secteur industriel et abordé les domaines représentant des opportunités de partenariat comme la mécanique, l'agroalimentaire, l'agriculture, les mines, l'énergie et les énergies renouvelables, a indiqué un communiqué du ministère.

«Nous sommes en train de finaliser le nouveau code de l'investissement, incluant des dispositions très claires, qui va apporter des garanties» aux investisseurs dans les différentes phases de la mise en œuvre de leurs investissements en Algérie, a souligné le ministre.

Source : El Moudjahid 06.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/m-ait-ali-braham-s-entretient-avec-le-ministre-italien-des-ae-les-facilitations-accordees-aux-ide-exposees-2575>

Algérie - Tchèque : Un mémorandum de coopération minière bientôt conclu

Un mémorandum de coopération sera conclu prochainement entre l'Algérie et la République Tchèque dans le secteur des Mines à l'occasion de la visite d'une délégation tchèque en Algérie prévue en mai 2021, a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Mines.

Le mémorandum définira les nombreux domaines de coopération notamment la recherche, l'exploration et l'exploitation minière, la formation (en collaboration avec l'Institut algérien des mines), la gestion des projets miniers, la reconversion d'anciennes mines en zones touristiques, l'hygiène et la sécurité dans l'exploitation des mines, a précisé la même source. Tous ces axes de coopérations ont été convenus lors de l'entretien entre le ministre des Mines, Mohamed Arkab, et l'Ambassadrice de la République de Tchèque en Algérie, Mme Lenka Pokorna.

Les discussions entre les deux parties ont porté, essentiellement, sur les possibilités de coopération et de partenariat entre les entreprises tchèques et algériennes dans le secteur des Mines à la lumière des deux visio-conférences organisées au cours du mois de novembre dernier, a fait savoir le communiqué.

Source : El Moudjahid 07.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/algérie-tcheque-un-memorandum-de-cooperation-miniére-bientot-conclu-2574>

Aït Ali Braham reçoit le représentant de POWERCHINA : Examen des opportunités d'investissement

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a reçu mardi au siège de son ministère, le représentant en chef de Power Construction Corporation of China (POWERCHINA), Xu Degui, avec lequel il a examiné les opportunités de partenariat et d'investissement en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette audience, M. Aït Ali Braham a transmis au représentant de cette entreprise publique chinoise la volonté du gouvernement algérien, dans le cadre de sa politique de relance économique, de consolider et de renforcer la coopération avec la Chine, a précisé la même source. À cet effet, le ministre de l'Industrie a souligné que «le partenariat entre l'Algérie et la Chine s'inscrivait dans la logique d'allié économique stratégique, dépassant le stade des relations commerciales».

Citant les différents secteurs prioritaires à développer par l'Algérie, comme les infrastructures de base, la métallurgie ou encore la pétrochimie, M. Ait Ali Braham a fait savoir que l'Algérie misait sur l'implantation des entreprises chinoises et l'intégration de maximum d'équipements en partenariat avec des entreprises locales.

Source : El Moudjahid 03.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/ait-ali-braham-recoit-le-representant-de-powerchina-examen-des-opportunités-d-investissement-2398>

Algérie -Russie : 10e session de la commission mixte en 2021

Les travaux de la 10e session de la Commission mixte intergouvernementale algéro-russe se tiendront à Alger courant de 2021, suite à un commun accord entre les

deux parties, a indiqué jeudi dernier, un communiqué du ministère des Finances.

Cette décision a été prise lors des entretiens tenus par visioconférence entre le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane et le ministre de l'Agriculture de la Fédération de Russie Dmitry Patrushev, en leurs qualités de coprésidents de la Commission mixte intergouvernementale de coopération économique, commerciale, scientifique et technique, a précisé la même source.

«Il a été convenu d'un commun accord de la programmation des travaux de la 10e session de la Commission mixte à Alger, au courant de l'année 2021, étant donné que la dernière réunion de la dite commission s'est déroulée en République Fédérale de Russie au mois de février 2019», a ajouté le communiqué. Lors de cette entrevue, les deux ministres ont passé en revue l'état de mise en œuvre des recommandations consignées au procès-verbal de la 9e session de la dite Commission mixte qui s'est tenue à Moscou du 28 au 30 janvier 2019 et des voies et moyens à mettre en œuvre pour développer la coopération bilatérale multisectorielle et lui donner un nouvel essor.

Source : El Moudjahid 19.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/algérie-russie-10e-session-de-la-commission-mixte-en-2021-3027>

Algérie-Cuba : renforcer les relations de partenariat dans le domaine du tourisme

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, a examiné avec l'ambassadeur de Cuba en Algérie, M. Armando Vergara Bueno les voies de renforcement des relations de partenariat et de coopération dans le domaine du tourisme, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Les deux parties ont exprimé « leur satisfaction des relations séculaire et historiques liant les deux pays frères », soulignant la « nécessité de les booster dans le domaine du tourisme, de l'artisanat et du travail familial ».

Le ministre a relevé, à ce titre, la nécessité « d'activer le programme de coopération entre les deux pays dans le domaine du tourisme et définir un agenda pour sa concrétisation, tout en oeuvrant de concert pour promouvoir les relations algéro-cubaines, notamment dans le domaine du tourisme thérapeutique, thermique, historique et écologique, en vue d'encourager la création de partenariat efficace entre les différents opérateurs en tourisme des deux pays ».

Source : Live News Algérie 22.12.2020

Lien : <http://www.livenewsalgerie.com/2020/12/22/algérie-cuba-renforcer-relations-de-partenariat-domaine-tourisme/>

Aït Ali Braham reçoit l'ambassadeur éthiopien : Les relations économiques et industrielles examinées

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham a reçu mardi à Alger l'ambassadeur d'Ethiopie en Algérie, Nabit Getachaw Assegid, avec lequel il a examiné les relations économiques et industrielles algéro-éthiopiennes et les moyens de les renforcer, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Les deux parties ont convenu, à cet effet, de renforcer la coopération bilatérale en multipliant les contacts entre les opérateurs économiques algériens et éthiopiens afin

d'explorer et de saisir les opportunités de partenariat notamment dans le secteur industriel, a ajouté la même source. Dans ce cadre, les deux parties se sont mises d'accord pour intensifier la coopération entre les ministères chargés de l'Industrie des deux pays, en proposant la création d'un cadre de travail permanent qui permettrait d'échanger les expériences et de définir les perspectives de partenariat dans le futur, ajoute le communiqué.

Source : El Moudjahid 10.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/ait-ali-braham-recoit-l-ambassadeur-ethiopien-les-relations-economiques-et-industrielles-examinees-2680>

Société internationale islamique de financement du commerce : Rezig s'entretient avec le directeur exécutif

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, s'est entretenu, dimanche dernier, par vidéoconférence, avec le directeur exécutif de la Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC), Hani Salem Sonbol, également président du conseil d'administration de l'Initiative aide pour le commerce des États arabes, avec lequel, il a évoqué les voies de promotion des dispositifs d'appui au commerce intra-régional. Intervenant à la demande de Sonbol, cette rencontre a été l'occasion pour le ministre du Commerce de passer en revue les grands axes de la stratégie gouvernementale visant à promouvoir le commerce extérieur, notamment le volet diversification de l'économie hors-hydrocarbures.

Source : Horizons 07.12.2020

Lien :

http://sudhorizons.dz/index.php?option=com_content&view=article&id=69893:societe-internationale-islamique-de-financement-du-commerce-rezig-s-entretient-avec-le-directeur-executif&catid=22&lang=fr&Itemid=474

ECONOMIE – LES CHIFFRES

Production de l'Algérie en hydrocarbures : Recul à hauteur de 8% en 2020

La production nationale d'hydrocarbures devrait enregistrer, à la fin de l'année en cours, une baisse de 8% par rapport à 2019 en se stabilisant autour de 143 millions de tonnes équivalant pétrole (TEP), a indiqué samedi le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar. «Les chiffres de 2020 font ressortir un recul de la quasi totalité des indicateurs du fait des répercussions de la pandémie du coronavirus, qui a fortement impacté l'activité économique nationale», a précisé M. Attar devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du projet de règlement budgétaire 2018.

Lors de cette séance présidée par le président de la commission, Ahmed Zeghdar, en présence de la ministre des Relations avec le parlement, Besma Azouar et nombre de cadres du secteur, le ministre a fait savoir que les exportations hydrocarbures devront atteindre à la fin du mois en cours quelque 82 millions TEP, soit 22 milliards Usd. Les produits pétrochimiques enregistreraient, quant à eux, une baisse de 33% par rapport à 2019, alors qu'ils avaient atteint 33 milliards Usd, a-t-il ajouté.

Source : El Moudjahid 21.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/production-de-l-algerie-en-hydrocarbures-recul-a-hauteur-de-8-en-2020-3082>

Exportations algériennes vers la Mauritanie : Forte hausse au 3e trimestre 2020

Les exportations algériennes vers la Mauritanie ont connu une forte augmentation durant le 3e trimestre 2020, après de substantiels replis au cours des deux premiers trimestres de l'année.

D'après les récentes statistiques publiées par la Direction générale des douanes mauritaniennes, les exportations algériennes ont atteint au cours du 3e trimestre le montant de 8.772.696 dollars, plaçant l'Algérie au rang de deuxième fournisseur africain de la Mauritanie.

Les exportations algériennes vers ce partenaire sont passées de 1.229.530 dollars durant le premier trimestre 2020 à 6.456.931 dollars durant le deuxième trimestre de la même année.

Par ailleurs, et d'après la même source, les importations de l'Algérie de ce pays au cours de la même période sont insignifiantes (25.000 dollars).

Source : El Moudjahid 17.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/exportations-algeriennes-vers-la-mauritanie-forte-hausse-au-3e-trimestre-2020-2939>

Ports : Baisse du chiffre d'affaires du Groupe SERPORT à 61 milliards DA

Le chiffre d'affaire du Groupe services portuaires (SERPORT) a baissé de 62 milliards DA en 2019 à 61 milliards DA en 2020 en raison de la pandémie du nouveau Coronavirus, a révélé, mardi le Pdg du Groupe, M. Achour Djelloul devant la Commission des transports

et des télécommunications à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le volume des échanges de marchandises générales, a précisé M. Djelloul, s'élevait à environ 19 millions de tonnes en 2019 avant de baisser à 16 millions de tonnes en 2020 en raison de la crise de la Covid-19, selon un communiqué de l'APN.

Quant aux hydrocarbures, le volume des échanges a atteint 62 millions de tonnes en 2020 contre 75 millions de tonnes en 2019, selon les chiffres présentés par M. Djelloul lors de l'audition.

Les ports commerciaux du Groupe assurent tous les besoins de transfert de marchandises au niveau national, avec une capacité d'importation de 42 millions de tonnes de marchandises et d'exportation de 75 millions de tonnes des hydrocarbures, a ajouté le P-DG du Groupe relevant du port de Bejaia, qui est en tête des ports du pays avec 30% du volume de transfert de marchandises générales.

Source : El Moudjahid 12.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/ports-baisse-du-chiffre-d-affaires-du-groupe-serport-a-61-milliards-da-2740>

Port d'Annaba : Exportation de 300.000 tonnes de Clinker

Au total, 300 000 tonnes de clinker (un constituant du ciment) ont été exportés, depuis début 2020, vers plusieurs pays africains à partir du port de Annaba, et ce, dans le cadre d'un programme d'exportation prévisionnel estimé à 500 000 tonnes de ce même produit, ont indiqué jeudi des responsables de l'entreprise portuaire de Annaba.

Selon ces responsables, l'entreprise prévoit d'augmenter le volume des exportations de ce même produit, au cours de l'année 2021, en améliorant les prestations portuaires et en accompagnant les exportateurs à travers des services logistiques modernes qui permettront de promouvoir les exportations. Dans ce contexte, il est également prévu de créer des espaces couverts pour le stockage des produits destinés à l'exportation, en particulier le clinker, afin de permettre aux exportateurs d'entreposer la marchandise destinée à l'exportation dans des conditions adéquates au niveau du port, en plus de l'acquisition d'équipements modernes pour le chargement et le déchargement d'une capacité de 1 800 tonnes par heure, a-t-on souligné.

Source : El Moudjahid 26.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/port-d-annaba-exportation-de-300-000-tonnes-de-clinker-3269>

ONS : Plus de 190.500 entreprises dotées d'un NIS en 2019

Le nombre d'entreprises, possédant un statut de personne morale et un numéro d'identification statistique (NIS), a atteint 190.529 unités, durant l'année 2019, a appris l'APS, hier, auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Le nombre d'entreprises inscrites au répertoire national des entreprises et des établissements a connu une augmentation de plus de 10.000 unités en 2019 et par rapport à 2018, soit une hausse de 5,61%. Le nombre de personnes morales, dotées d'un NIS, a connu ainsi une augmentation de 6,55%, soit +4.278 entreprises en 2019 et par rapport à 2018, indiquent les données de l'Office. S'agissant des nouvelles créations, l'ONS mentionne

9.334 entreprises, ayant fait l'objet d'une première identification par l'ONS en 2019 contre 9.376 entreprises l'année d'avant, enregistrant ainsi une légère baisse de près de 0,45%. L'Office relève par contre une légère hausse des créations d'entreprises de 6,55%, soit (263 nouvelles entreprises) durant le 2e trimestre et par rapport au 1er trimestre 2019.

Source : El Moudjahid 29.12.2020

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/ons-plus-de-190-500-entreprises-dotees-d-un-nis-en-2019-3413>

Mines : L'Algérie n'a produit que 58 kg d'or sur un potentiel de 128 tonnes en 2020 selon Arkab

La production aurifère en Algérie demeure quasi insignifiante en 2020. En effet, selon le ministre des Mines, Mohamed Arkab, le pays n'a produit que 58 kg d'or cette année, à un moment où le stock avoisine les 124 tonnes. Intervenant mardi dans l'émission « Dhayf essabah », de la radio nationale Chaîne, le ministre révèle que pour 2021 l'objectif est d'atteindre 240 kg de production annuelle en précisant que « notre but, à moyen terme, est de produire 500 kg à l'horizon 2023 ».

La première opération d'exploitation artisanale de l'or sera lancée prochainement avec 178 zones d'exploitation, identifiées à Tamanrasset et à l'Illizi, indique le ministre des Mines, Mohamed Arkab.

Celui-ci, précise que « les projets d'exploitation des mines de fer, phosphate, zinc et plomb entreront en vigueur au plus tard mars 2021 »

Source : Maghreb Emergent 23.12.2020

Lien : <https://maghrebemergent.net/mines-lalgerie-na-produit-que-58-kg-dor-sur-un-potentiel-de-128-tonnes-en-2020-selon-arkab/>

Agriculture : 16% de la production nationale réalisée en montagnes (DGF)

Les montagnes, qui représentent 20% de la superficie agricole utile nationale, assurent 16% de la valeur de la production agricole en Algérie, indique une note de la Direction générale des forêts (DGF).

La superficie agricole utile dans les zones de montagne est estimée à 1,7 millions d'hectares, selon la note de la DGF, élaborée à l'occasion de la Journée internationale de la montagne, célébrée le 11 décembre de chaque année.

Ces zones comptent 7 millions d'habitants, soit 17% de la population nationale dont 3,5 millions en zone rurale activant essentiellement dans l'agriculture et l'élevage, selon la note.

La FAO a choisi pour thème de la Journée cette année "La biodiversité de montagnes".

Les montagnes alimentent, selon la note de la DGF, 1451 zones humides propices à la biodiversité floristiques et faunistiques et la régulation du débit des cours d'eau (atténuation des crues, prévention des inondations..).

Source : Radio Algérienne 11.12.2020

Lien : <https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20201211/203873.html>

Poudre de lait : L'Algérie a importé pour 1,24 milliard de dollars en 2019

La facture des importations algériennes de poudre de lait s'est établie à 1,24 milliard de dollars en 2019. Ce qui

représente plus de 232 000 tonnes de lait entier en poudre et environ 167 000 tonnes de poudre de lait écrémé.

Ces chiffres viennent du Département américain de l'agriculture (USDA) dans sa dernière note sur la filière reprise par l'agence Ecofin. La même source souligne qu'avec une telle facture, les produits laitiers se situent au second poste des importations alimentaires après les céréales.

Le département américain table sur la tendance haussière des importations algériennes malgré le fait que le volume global importé l'année dernière reste en baisse par rapport à l'année précédente (2018) en raison de la hausse des prix mondiaux et de la stratégie de l'exécutif visant à réduire la sortie des devises.

Pour l'année 2020 en cours, les données des Douanes algériennes montrent qu'au premier trimestre, la valeur des importations de poudre de lait a grimpé à 364 millions \$, soit 7 % de plus qu'en 2019 à la même période.

Source : AlgérieEco 16.12.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/12/16/poudre-de-lait-lalgerie-a-importe-pour-124-milliard-de-dollars-en-2019/>

Environnement-entreprises : plus de 1.800 infractions enregistrées de janvier à août

Le ministère de l'Environnement a effectué, de janvier à août 2020, 1.129 visites de contrôle et d'inspection aux entreprises concernées par l'application de la législation et la réglementation en vigueur relatives à la protection de l'environnement, ce qui a permis d'enregistrer 1.810 infractions et de dresser 1.217 PV, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

« Dans le cadre de ses efforts visant la promotion et l'amélioration du cadre de vie outre la protection de la santé du citoyen et la propreté de l'environnement, et en vertu de ses prérogatives concernant les visites d'évaluation et de contrôle des entreprises classées pour l'application de la législation et la réglementation en vigueur relatives à la protection de l'environnement, le ministère a effectué, via les inspecteurs de wilayas, 1.129 visites durant la période s'étalant du 01 janvier au 31 août 2020, ce qui a permis d'enregistrer 1.810 infractions et de dresser 1.217 PV», précise la même source.

Selon le ministère, ces contraventions concernent précisément 517 infractions pour non-conformité aux contrats administratifs, 165 infractions pour des violations relatives aux déchets dangereux (stockage, salubrité) et 137 autres relatives aux déchets ménagers etc.

Source : Radio Algérienne 01.12.2020

Lien :

<https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20201201/203292.html>

Céréales : Profitant de la baisse des cours, l'Algérie revient sur le marché international

Un nouvel appel d'offre international pour l'achat de blé a été lancé par l'Algérie cette semaine, pour chargement du 1^{er} au 15 février et du 16 au 28 février, rapporte le cabinet Agritel.

En effet, l'OAIC compte mettre profit la baisse actuelle des cours de céréales pour importer de nouvelles quantités de blé. Précédemment, un autre appel d'offres a été lancé le 11 novembre pour du blé meunier à chargement décembre-janvier.

Depuis le début de l'année 2020, l'Algérie a tenté de diversifier ses sources d'approvisionnement, en se tournant notamment vers des pays du marché de la mer Noire, elle qui est traditionnellement ancrée sur le marché français.

Mais au 22 novembre 2020, l'Algérie occupait toujours la première place au classement des importateurs de blé tendre à partir de l'Union Européenne, avec 1.74 millions de tonnes achetées. En octobre dernier, pas moins de 115 000 tonnes de blé ont été achetées à l'Allemagne.

Source : Maghreb Emergent 29.12.2020

Lien : <https://maghrebemergent.net/cereales-profitant-de-la-baisse-des-cours-lalgerie-revient-sur-le-marche-international/>

Selon Sami Agli, «Le marché noir pèse plus de 60 milliards de dollars»

Selon le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen, Sami Agli, la sphère hors du champ de la régulation, à savoir le marché noir, algérien, est estimé à 60 milliards de dollars à ce jour. Intervenant, hier, sur les ondes de la Radio nationale, le président de la Capc préconise de mettre en place une nouvelle stratégie afin de récupérer l'argent de l'informel au risque, estime-t-il, de «mettre en péril l'économie nationale». Un circuit «informel» qu'il considère comme l'un des principaux dangers menaçant l'économie nationale. Aussi, la question est de savoir: comment rendre bancable cette masse monétaire qui est présente physiquement dans notre marché?. Aussi, Sami Agli prône la nécessité d'attirer ce marché clandestin dans le cadre officiel de la législation et de la réglementation algériennes, «cela en gagnant la confiance de ces opérateurs économiques pour les inciter à investir dans le formel, notamment dans les secteurs de l'agriculture, des services et de l'industrie», plaide-t-il, tout en reconnaissant que «le marché parallèle sera plus fort l'année prochaine, en raison de la crise qu'a connu l'Algérie cette année».

Source : L'Expression 31.12.2020

Lien : <http://www.lexpressiondz.com/nationale/le-marche-noir-pese-plus-de-60-milliards-de-dollars-339274>

NB : L'accès aux articles de certains quotidiens en ligne requiert une inscription.



TEAMCONSULTING

Pour plus d'informations contacter Team Consulting

Samir Toumi - samir.toumi@teamconsult-dz.com

Souad Ait-Chaalal - souad.aitchaalal@teamconsult-dz.com

Bouchra Bendris - bouchra.bendris@teamconsult-dz.com